

DEMARCHES DE REDUCTION DES IMPACTS EN ENTREPRISE : ETAT DES LIEUX



EXPERTISES

Baromètre 2025 de l'écoconception

RAPPORT FINAL

Novembre 2025

REMERCIEMENTS

Cette étude a été menée avec le concours de son Comité de Pilotage :

Anthony Boule – Coopérative Mu

Fabien Bouton - EVEA

Marion Lapree – MAOBI

Augustin Brac de la Perrière – Bpifrance

Léo Pasquier – ALLICE

Christophe Pelan – OPCO 2i

Elissa Zahar – Kepler



CITATION DE CE RAPPORT

CUSSOL Marie, Pôle Eco-conception, 2025. Démarche de réduction des impacts en entreprise : état des lieux. 66 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://bibliothèque.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 23RAD1176

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Le Pôle Eco-conception et Performance du cycle de vie (Marie Cussol)

Coordination technique - ADEME : BOUGAIN Aude Philippe BAJEAT Ingénieurs

Direction/Service : Economie Circulaire / Service Ecoconception et Recyclage

Résumé

La transition écologique implique une réduction des impacts environnementaux dans les activités de l'ensemble des entreprises. De nombreuses démarches permettant de trouver des solutions sont à la disposition des dirigeants soucieux d'agir sur leurs impacts : RSE, décarbonation, écoconception notamment. La progression des entreprises dans ce domaine mérite d'être caractérisée : quelles sont les plus enclines à adopter ces démarches ? quelles sont les motivations ? les retombées, économiques ou non ? les actions mises en œuvre, les modes de communication adoptés ? Quelle est la maturité des entreprises sur ces sujets, comment cette maturité évolue-t-elle vis-à-vis des actions mises en œuvre ? Quels sont les principaux besoins exprimés pour aller plus loin dans les démarches ?

Dans le prolongement d'études menées depuis 2014, cette étude de 2025 met en avant les retombées de toutes ces démarches, avec un focus spécifique sur l'écoconception, dans l'objectif d'avoir un point de comparaison avec les études précédentes. La notion de maturité est un nouvel élément, caractérisé selon la capacité des entreprises à :

- Ć Piloter stratégiquement un projet de réduction des impacts environnementaux
- Ć Décliner les actions de façon opérationnelle et avoir une expertise interne
- Ć Mettre en œuvre des actions d'écoconception
- Ć Connaître les impacts environnementaux de leurs produits, services et activités.

L'étude éclaire sur les déclarations des entreprises qui ont bénéficié ou non d'accompagnements ADEME : ces dernières déclarent un niveau de maturité en moyenne plus élevé, en particulier en ce qui concerne le pilotage stratégique et la connaissance des impacts environnementaux.

Enfin, l'étude éclaire sur la volonté et les besoins des entreprises pour aller plus loin dans leur démarche : de l'accompagnement, de la formation et des outils sont les principaux éléments, dépendant de la taille de l'entreprise.

Abstract

The ecological transition involves reducing the environmental impact of all companies' activities. There are many approaches available to managers keen to reduce their environmental impacts, including CSR, decarbonisation and ecodesign. It is worth examining the progress made by companies in this area: which are most inclined to adopt these approaches? What are their motivations? What are the economical and further benefits? What actions have been implemented, and which communication methods have been adopted? How mature are companies on these issues, and how is this maturity evolving in relation to the actions implemented?

Following up on studies conducted since 2014, the present 2025 study highlights the combined impact of all these initiatives, with a specific focus on ecodesign in order to provide a point of comparison with the previous studies. The concept of maturity is a new element, characterised by companies' ability to:

- Strategically manage a project to reduce environmental impacts
- Implement actions operationally and have in-house expertise
- Implement ecodesign actions
- Understand the environmental impacts of their products, services and activities.

The study sheds light on the statements made by companies that have or have not benefited from ADEME's financial support: the latter report a higher average level of maturity, particularly in terms of strategic management and knowledge of environmental impacts.

Finally, the study sheds light on companies' willingness and needs to go further in their approach: support, training and tools are the main elements, depending on the size of the company.

SOMMAIRE

1. Contexte du projet	5
1.1. Historique des études sur les pratiques et bénéfices des démarches environnementales	5
1.2. Objectifs de l'étude	5
2. Méthodologie	7
2.1. Caractéristiques de l'enquête	7
2.2. Caractéristiques de l'échantillon	7
3. Bilans principaux / Résultats obtenus	11
3.1. Maturité dans la réduction des impacts environnementaux	11
3.1.1. Pilotage stratégique	11
3.1.2. Pilotage et expertise en écoconception et déclinaison opérationnelle dans les métiers	14
3.1.3. Actions d'écoconception des systèmes	16
3.1.4. Connaissance des impacts et enjeux environnementaux dans l'entreprise	18
3.2. L'évolution des motivations et des apprentissages de la réduction des impacts environnementaux	22
3.2.1. Des motivations pour écoconcevoir tournées vers la stratégie et la demande clients	22
3.2.2. Des indicateurs économiques majoritairement stables ou en augmentation	23
3.2.3. Les liens avec les parties prenantes sont nombreux et variés	26
3.2.4. Une volonté marquée d'approfondir les actions dans le futur	28
3.3. Agir et mesurer : état des lieux des pratiques de réduction des impacts environnementaux	31
3.3.1. Les actions de réduction d'impacts environnementaux	31
3.3.2. Focus sur l'écoconception	31
3.3.3. Communiquer sur la démarche et les actions mises en œuvre	34
3.4. Etat des lieux des entreprises ayant bénéficié d'aides financières ADEME	37
3.5. Freins et besoins des entreprises pour poursuivre la réduction des impacts environnementaux	41
3.5.1. Les freins à l'implication dans la réduction des impacts	41
3.5.2. Les besoins des entreprises	43
4. Conclusion / Perspectives	46
Références bibliographiques	47
Index des tableaux et figures	48
Annexe – Lien entre réponses et grille de maturité de la démarche de réduction des impacts	50
Annexe – Questionnaire de l'enquête	52
Annexe – Partenaires de diffusion de l'enquête	63
Sigles et acronymes	64

1. Contexte du projet

1.1. Historique des études sur les pratiques et bénéfices des démarches environnementales

La réduction des impacts environnementaux est une action incontournable pour l'ensemble des entreprises afin d'assurer la transition écologique et environnementale. De nombreuses pratiques existent afin de remplir cet objectif, parmi lesquelles l'écoconception.

L'écoconception est une méthodologie ayant pour but la réduction des impacts environnementaux négatifs dans une approche multi-étapes, tout au long du cycle de vie des produits, services et systèmes¹. L'écoconception suppose une implication forte de ses parties prenantes et la remise en question du modèle économique. C'est un outil de transition fort, que l'on retrouve dans la stratégie de nombreuses entreprises notamment au sein de leur politique RSE.

Depuis de nombreuses années, l'ADEME accompagne le développement de l'écoconception au travers de multiples dispositifs et études. La présente étude souhaite identifier les résultats de ces accompagnements, ainsi que les apprentissages afin de prolonger cette action.

Au fil des années, l'ADEME est intervenue dans de nombreuses études permettant de recenser les bénéfices des projets d'écoconception menés dans les entreprises.

En 2014, l'étude « La rentabilité de l'écoconception : une analyse économique »² est le fruit d'une collaboration France-Québec entre le Pôle Eco-conception et (Institut du Développement de Produit (IDP), avec le soutien de l'European Network of Ecodesign Centres (ENEC), de l'ADEME ainsi que de nombreux partenaires en France et outre-Atlantique. Cette première étude obtient plus de 120 réponses, posant les premières briques d'une étude sur les motivations et les bénéfices économiques et non-économiques de l'écoconception. Les résultats montrent des bénéfices en priorité d'ordre financier, d'image, de performance technique ou organisationnelle, en complément de la performance environnementale.

En 2017, l'ADEME mène une étude³ analysant les retours économiques et financiers engendrés par la mise en place de démarche d'écoconception au travers de 10 fiches retours d'expériences et 3 témoignages vidéo. Elle n'a pas de réelle valeur statistique mais se positionne comme la première étude en France apportant, grâce au développement d'une méthode propre, une évaluation quantitative robuste du bénéfice économique et financier de l'écoconception, sur des entreprises pratiquant l'écoconception depuis plus de 3 ans.

Un premier Baromètre de l'écoconception⁴ paraît en 2020 aux éditions ADEME, reprenant les sujets traités en 2014 avec un panel de presque 300 répondants. C'est l'occasion d'étudier les évolutions liées au marché, aux pratiques des entreprises et aux retombées de la démarche, en les confrontant aux résultats issus de l'étude de 2014. Il en ressort la poursuite d'une dynamique forte d'implication des entreprises françaises dans des démarches d'écoconception, avec des motivations similaires et des bénéfices confirmés, autant sur le plan économique et financier que sur le plan de la notoriété et des pratiques internes.

La prise en compte de l'écoconception dans les entreprises a évolué depuis 2020 : des réglementations plus contraignantes font leur apparition, de nouvelles pratiques se développent au-delà de l'écoconception. Ce constat a favorisé l'élargissement de la réflexion : il est maintenant davantage intéressant d'englober toutes les démarches de réduction des impacts environnementaux, traitant donc à la fois les sujets de la décarbonation, de la réduction des consommations sur sites industriels, du changement de modèles économiques, de RSE et de reporting extra-financier, d'écoconception, etc. La présente étude traite donc, au-delà de l'écoconception, des pratiques et besoins pour l'ensemble de ces démarches. Afin d'être capable de faire le parallèle avec le Baromètre publié en 2020, une partie spécifique à l'écoconception a été ajoutée, qui sera également traitée dans ce rapport.

1.2. Objectifs de l'étude

Cette étude a été menée avec plusieurs objectifs :

- Réaliser un état des lieux de la réduction des impacts environnementaux des entreprises sur le plan de la maturité interne, des actions engagées, ainsi que des retours perçus.

¹ D'après la définition issue de la Norme NF X30-264, Management environnemental – Principes et méthode pour la mise en place d'une démarche d'écoconception. 2025

² Pôle Eco-conception, IDP Québec, La rentabilité de l'écoconception. 01/2014. <https://www.eco-conception.fr/data/sources/users/10/rapportidp2014web.pdf>

³ Bande Charlotte, Trinh-Quy Chloé, Comelie Régis, Neuvieux Guillaume, QUANTIS, I Care & Consult, Analyse des bénéfices économiques et financiers de l'éco conception pour les entreprises. 11/2017. <https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/1264-analyse-des-benefices-economiques-et-financiers-de-l-eco-conception-pour-les-entreprises.html>

⁴ HARRIS INTERACTIVE, Baromètre Ecoconception 2020. 11/2020 : <https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/4201-barometre-ecoconception-2020.html>

- Identifier les besoins des entreprises pour initier ou approfondir leurs démarches de réduction des impacts environnementaux.
- Mettre à jour le Baromètre de l'écoconception 2020 afin d'observer les évolutions potentielles.

L'état des lieux sur le plan de la maturité s'appuie sur la norme française de mise en œuvre de l'écoconception, la norme NF X30-264 publiée en juin 2025. Elle propose une grille d'analyse de la maturité qui sera la base de travail dans le cadre de cette étude. Afin d'impliquer davantage les entreprises répondantes, il leur a été proposé la possibilité d'obtenir un retour individuel sur leur maturité dans les 4 catégories qui ont été qualifiées dans l'étude.

L'identification du besoin des entreprises s'inscrit dans une démarche de recueil à l'initiative de l'ADEME. L'intérêt est de comprendre quels leviers permettront d'accompagner les entreprises dans la poursuite de leur démarche, qu'ils soient financiers, techniques, ou réglementaires.

Certaines questions ont été sélectionnées pour être comparables à l'étude Baromètre 2020. Ainsi, il est possible de comparer une partie des résultats obtenus dans les 2 études, de façon à tirer des enseignements de cette évolution, toute mesure gardée quant aux différences de l'échantillon.

2. Méthodologie

2.1. Caractéristiques de l'enquête

L'enquête a été menée entre le 20 mars et le 17 juin 2025, sous forme d'un questionnaire diffusé numériquement auprès des entreprises françaises.

La construction du questionnaire s'est faite en concertation avec le Comité Technique (COTECH) de l'étude, composé des structures MAOBI, Coopérative Mu, EVEA, Fédération ALLICE, OPCO 2i, Bpifrance et KEPLER Consulting, animé par l'ADEME et le Pôle Eco-conception. Il a été travaillé dans le but de répondre à l'ensemble des objectifs prévus en une trentaine de questions.

Il a été diffusé par l'ensemble des membres du COTECH dans leurs réseaux respectifs, ainsi que dans les réseaux de l'ADEME et du Pôle Eco-conception. De plus, a été sollicité pour diffuser l'étude un nombre importants de réseaux, groupements ou interlocuteurs d'entreprises, afin d'obtenir un échantillon le plus large possible. Ainsi, ont été sollicités pour participer à la diffusion les éco-organismes français, les réseaux du numérique responsable, des clusters et pôles de compétitivité sectoriels, et de nombreux autres partenaires dont la liste complète se trouve en annexe.

Le questionnaire a été diffusé sous le nom « Réduire les impacts environnementaux de l'entreprise : étude des pratiques et des besoins ».

Il a été proposé à toutes les entreprises qui le souhaitent de recevoir à l'issue de l'étude un retour personnalisé sur la maturité de leur démarche de réduction des impacts environnementaux. Cette maturité, basée sur la proposition de grille de la norme NF X30-264, a été caractérisée selon 4 thèmes. Les répondants n'ont pas eu accès à la grille et ne connaissaient pas les questions permettant de qualifier leur maturité a priori. Les réponses aux questions concernées ont été réparties en 4 niveaux, de Niveau Débutant (niveau 1) à Niveau Expert (niveau 4). Cette grille est présente en Annexe.

Nombre de répondants : 1107 représentants d'entreprises sur le territoire français, ayant ou non une démarche de réduction de ses impacts environnementaux, ont répondu au questionnaire

Contenu de l'enquête (questionnaire complet en annexe) :

- Informations générales relatives à l'entreprise
- Prise en compte de l'environnement dans les activités de l'entreprise
- Focus sur l'écoconception
- Connaissance de la performance environnementale
- Retours sur la démarche environnementale et d'écoconception
- Besoins pour un engagement plus fort dans la réduction d'impact environnemental

Les études et le Baromètre 2020 traitant de l'écoconception, il a été prévu des focus spécifiques sur ce sujet afin d'être capable de générer des parallèles. Les répondants ont tout d'abord été interrogés sur leur réduction d'impacts au sens large avant de traiter plus particulièrement le sujet de l'écoconception.

C'est un choix qui a été réalisé de manière à compter parmi les répondants à la fois des entreprises menant des projets d'écoconception, mais également des entreprises dont ce n'est pas le cas, afin de diversifier l'échantillon. Cette décision a été prise grâce à l'expérience du Baromètre 2020, où de nombreux refus de réponses avaient été rencontrés du fait de la méconnaissance de l'écoconception par les entreprises approchées.

Note de lecture des résultats :

L'échantillon final des répondants n'a pas été redressé, il n'est pas représentatif de l'ensemble du tissu économique français. Au-delà de la diffusion faites par les réseaux partenaires de diffusion, l'essentiel des 1107 répondants a connu l'étude grâce à la communication faite par l'ADEME, auprès des entreprises ayant candidaté ou obtenu un financement dans un dispositif Diag Bpifrance ou ADEME, ayant réalisé un BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effets de Serre), ou encore participé à un grand événement autour de la transition écologique. Cela implique que ce sont des entreprises déjà à minima sensibilisées aux enjeux environnementaux.

C'est une nuance dans l'échantillon qui a été reconnu, et qui a également été évoqué par le Baromètre 2020 : de nombreux répondants avaient participé à l'étude du fait de leur connaissance de l'ADEME ou du Pôle Eco-conception.

Au-delà de cette particularité, les caractéristiques de l'échantillon sont détaillées dans la partie suivante.

2.2. Caractéristiques de l'échantillon

1107 répondants ont participé à l'enquête sous forme d'un questionnaire en ligne à remplir en autonomie.

Pour cette taille d'échantillon, la précision des résultats est d'environ $\pm 3\%$.

	N	%
De 1 à 20	266	24%
De 21 à 49	189	17%
De 50 à 249	319	29%
De 250 à 499	103	9%
500 salariés ou plus	230	21%
TOTAL	1 107	100%

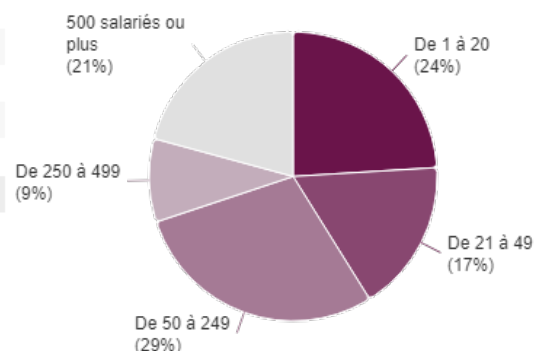


Figure 1 : Nombre de salariés des entreprises répondantes

Près de 60% des répondants appartiennent à des entreprises de plus de 50 salariés, les moyennes entreprises, ETI et grandes entreprises sont donc plutôt sur-représentées dans l'enquête. L'échantillon n'a pas été redressé pour être représentatif du tissu économique à l'échelle de la France.

	N	%
Île-de-France	194	18%
Auvergne-Rhône-Alpes	183	17%
Pays de la Loire	105	9%
Nouvelle-Aquitaine	94	8%
Occitanie	89	8%
Grand Est	84	8%
Bretagne	66	6%
Hauts-de-France	65	6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57	5%
Bourgogne-Franche-Comté	48	4%
Normandie	46	4%
Centre-Val de Loire	38	3%
Autre	16	1%
La Réunion	9	1%
Martinique	6	1%
Corse	4	0%
Guadeloupe	3	0%
Guyane	0	0%
Mayotte	0	0%
TOTAL	1 107	100%

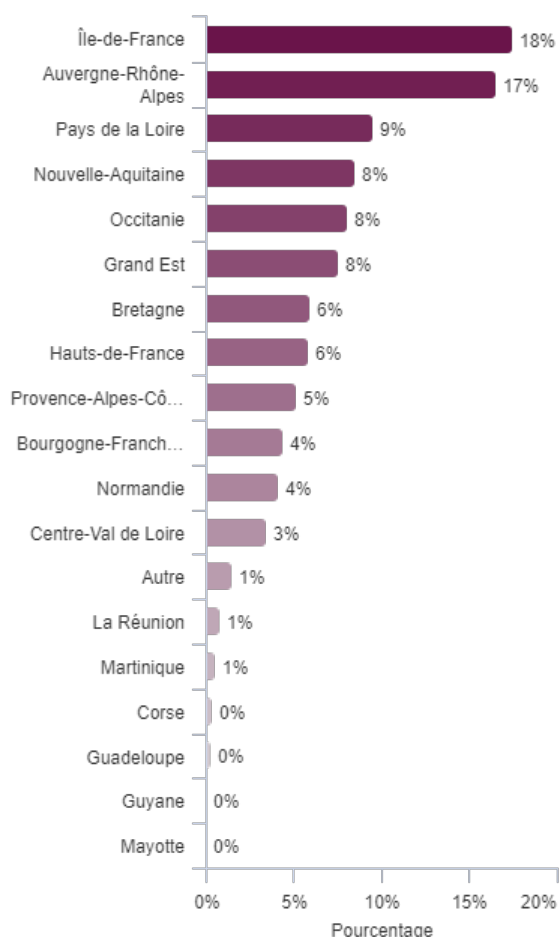


Figure 2 Région des entreprises répondantes

L'île de France et Auvergne-Rhône-Alpes sont de loin les régions les plus représentées. L'échantillon n'a pas été redressé pour être représentatif de la répartition des entreprises par région en France.

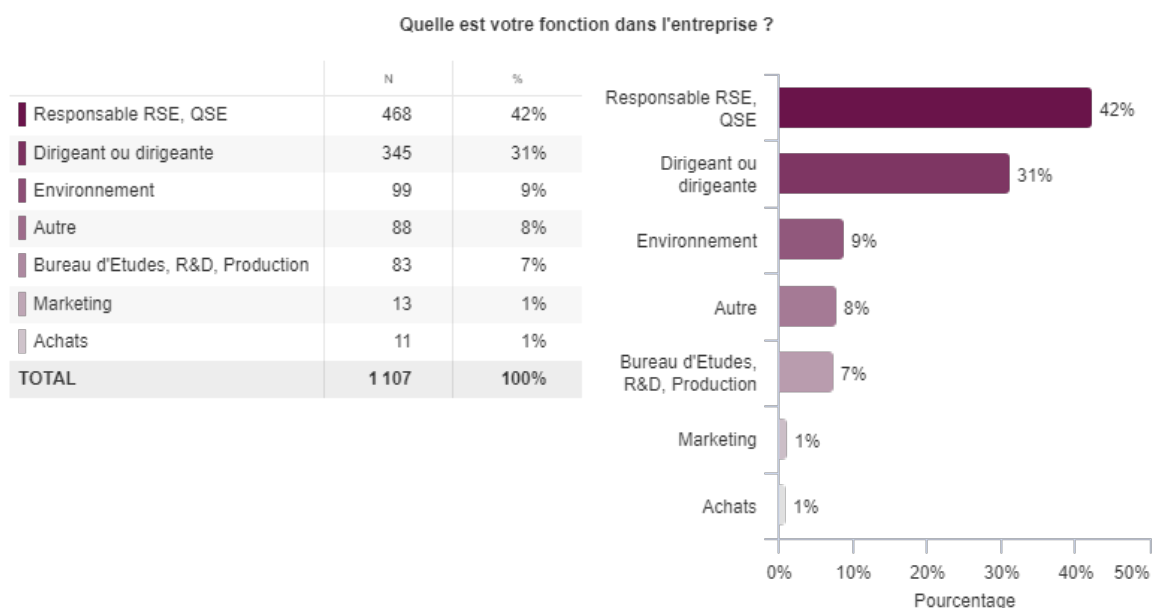


Figure 3 Fonction des répondants dans leur entreprise

Les répondants sont majoritairement des dirigeants ou des responsables RSE ou QSE. La répartition des métiers varie selon la taille de l'entreprise notamment :

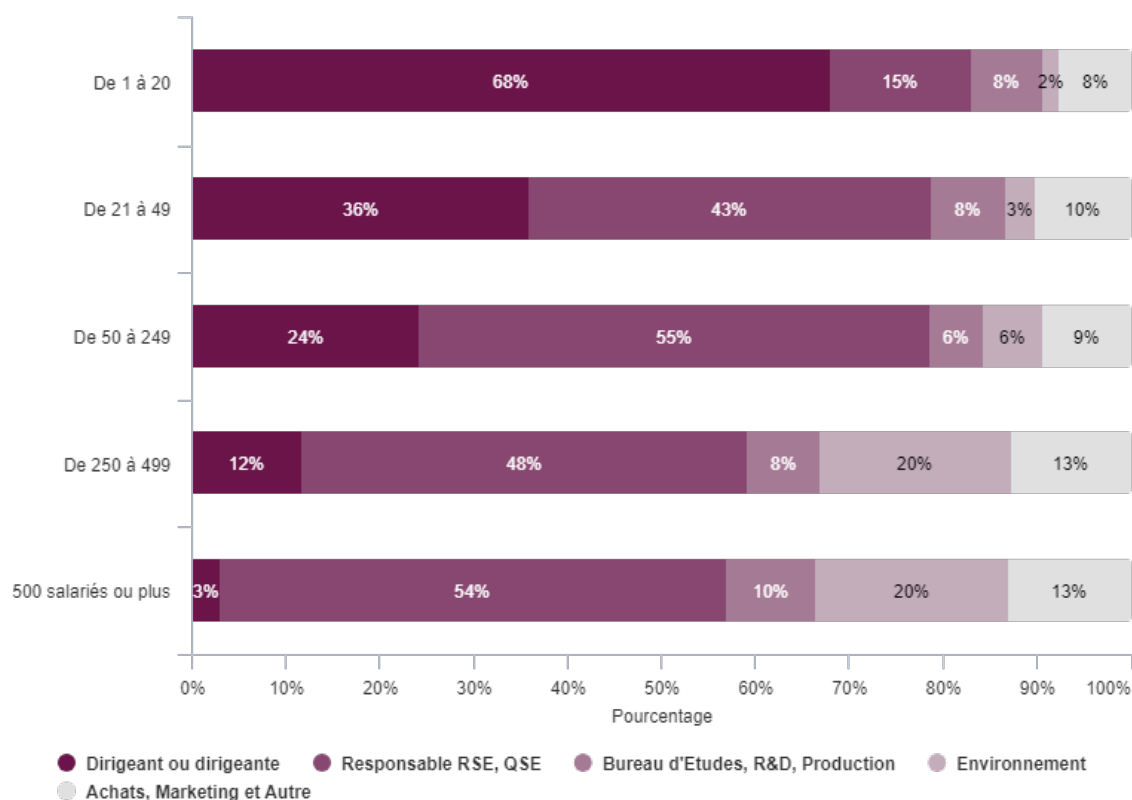


Figure 4 Fonction des répondants selon la taille de leur entreprise

Pour les petites entreprises, c'est le plus souvent le dirigeant qui répond et c'est le responsable RSE ou QSE pour les entreprises de plus de 20 salariés. Pour les entreprises de plus de 250 salariés, 20% des répondants sont les responsables Environnement.

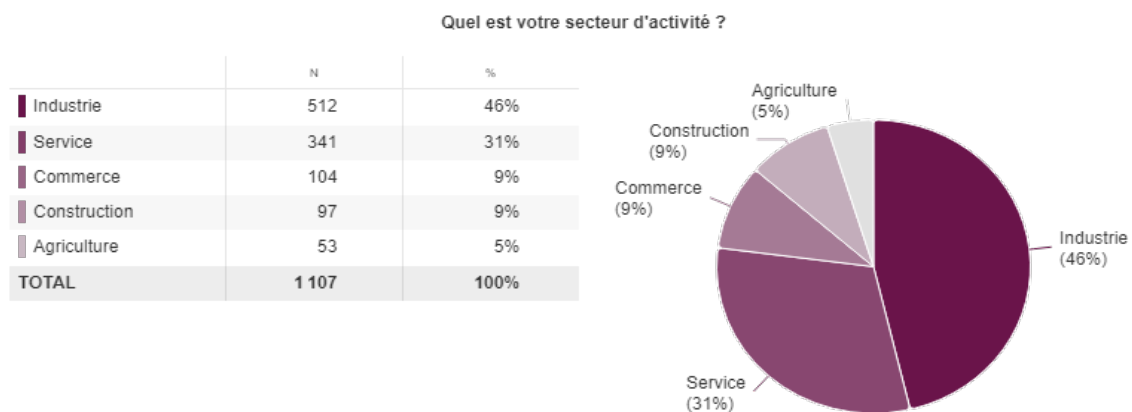


Figure 5 Secteur d'activité des entreprises répondantes

L'industrie et les services sont les secteurs les plus représentés (respectivement 46% et 31%).

Il est important de garder ce prisme en tête pour la suite du rapport. C'est une répartition qui n'est pas représentative des secteurs d'activité en France, l'échantillon n'a pas été redressé.

3. Bilans principaux / Résultats obtenus

3.1. Maturité dans la réduction des impacts environnementaux

La maturité est qualifiée dans quatre thématiques, issues de la proposition de grille de maturité de la norme NFX 30-264 (voir Annexes). Il s'agit d'une proposition de classification non exhaustive qui repose sur des facteurs clés d'aide à l'organisation de la démarche d'écoconception :

- Le pilotage stratégique de la démarche d'écoconception : la capacité à intégrer des objectifs d'écoconception au niveau décisionnel de l'entreprise, de les inclure dans la stratégie d'entreprise dans une feuille de route à court, moyen et long terme
- Le pilotage et l'expertise en écoconception et la déclinaison opérationnelle dans les métiers : la capacité à concrétiser les objectifs fixés grâce à des procédures et compétences spécifiques à chaque niveau de l'entreprise, ainsi que la capacité à piloter la démarche d'écoconception en interne
- Les actions d'écoconception des systèmes : la capacité à réaliser des projets d'écoconception sur tout ou partie des produits, services et systèmes de l'entreprise
- La connaissance des impacts et enjeux environnementaux : le niveau de connaissances des impacts environnementaux générés par les produits, services, systèmes de l'entreprises dans l'ensemble de leur cycle de vie

Chaque facteur est ensuite décliné en 4 niveaux : entreprise débutante (niveau 1), entreprise initiée (niveau 2), entreprise confirmée (niveau 3), entreprise experte (niveau 4).

Ce sont des niveaux indicatifs, qui n'ont pas de valeur au-delà de l'indication donnée par la grille sur laquelle l'entreprise est positionnée.

3.1.1. Pilotage stratégique

Le pilotage stratégique comme indication de la maturité de l'entreprise est qualifié dans la question suivante :

Tableau 1 Réponses à la question : « Dans votre structure, comment est intégrée la démarche de réduction des impacts environnementaux de vos produits et services ? »

Proposition de réponse	Proportions de répondants	Niveau de maturité correspondant
Elle n'est pas intégrée, aucune action ni feuille de route n'est réalisée à ce jour	4%	1 Entreprise débutante
Elle est intégrée dès la conception sur certains de mes produits/services ponctuellement (écoconception sans harmonisation globale ou projet dédié)	14%	2 Entreprise initiée
Elle est intégrée sur un seul impact environnemental et/ou sans stratégie planifiée	14%	2 Entreprise initiée
Elle est intégrée dans le cadre de la démarche RSE	36%	3 Entreprise confirmée
Elle est intégrée dès la conception sur tout ou partie des produits/services (écoconception) grâce à une organisation spécifique, des moyens et un plan d'action structuré	10%	3 Entreprise confirmée
Elle est intégrée dans une feuille de route stratégique à long terme incluant des réflexions sur l'évolution du modèle économique ou des objectifs de sobriété	22%	4 Entreprise experte

36% des structures disent intégrer la démarche de réduction des impacts environnementaux dans le cadre de leur démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Cela correspond à 403 structures, ce qui montre une tendance à lier les initiatives environnementales aux stratégies globales de responsabilité sociale. Il est à souligner que la nature concrète des actions mises en œuvre est ici inconnue.

Un autre point notable est que 246 structures, soit 22 %, indiquent avoir intégré cette démarche dans une feuille de route stratégique à long terme, incluant des réflexions sur l'évolution du modèle économique ou des objectifs de sobriété.

Enfin, on constate que seulement 40 structures, soit 4 %, déclarent ne pas avoir intégré cette démarche, avec aucune action ni feuille de route réalisée à ce jour. Ce constat confirme le biais supposé que beaucoup de

répondants ont une sensibilité aux sujets environnementaux, et que l'échantillon n'est pas représentatif du tissu économique français actuel.

En termes de niveau de maturité, ils se répartissent comme suit :

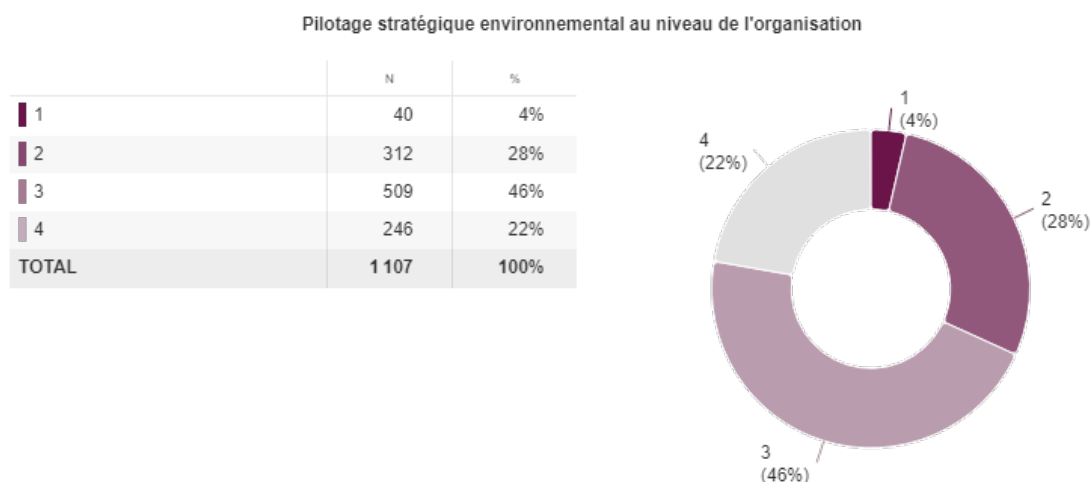


Figure 6 Maturité des entreprises concernant le pilotage stratégique environnemental au niveau de l'organisation selon les niveaux 1 à 4

Les quatre niveaux correspondant au pilotage stratégique environnemental au niveau de l'organisation :

1. Entreprise débutante : Il n'y a aucune feuille de route, ni d'objectifs chiffrés, ni de budget alloué à la réduction des impacts environnementaux. Il n'y a pas de stratégie planifiée
2. Entreprise initiée : L'entreprise intègre ponctuellement des enjeux environnementaux, sans harmonisation globale des actions ni budget dédié
3. Entreprise confirmée : L'entreprise possède une feuille de route annuelle structurée, un membre au moins de l'équipe dirigeante a des objectifs d'écoconception et des moyens associés
4. Entreprise experte : L'entreprise possède une feuille de route pluriannuelle dédiée à réduire les impacts environnementaux, l'ensemble de l'équipe dirigeante est initié au sujet et des objectifs et moyens sont déclinés dans chaque niveau hiérarchique de l'entreprise

Il est intéressant de souligner que 46% des répondants déclarent posséder une feuille de route structurée avec des objectifs d'écoconception et de réduction des impacts environnementaux. Cette répartition par niveau de maturité diffère selon la taille de l'entreprise.

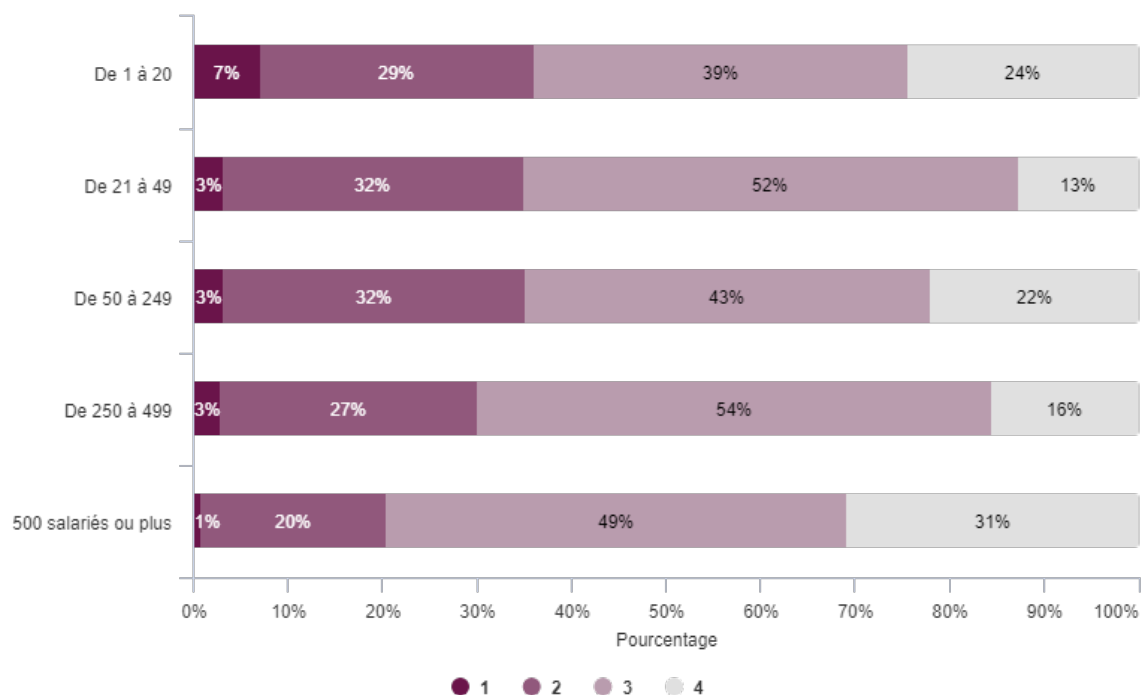


Figure 7 Répartition des niveaux de maturité sur le pilotage stratégique selon la taille des entreprises

On observe une tendance intéressante selon laquelle la somme des niveaux 3 et 4 de pilotage stratégique environnemental augmente avec la taille des organisations. En effet, les petites entreprises de 1 à 20 salariés affichent un total de 63 % pour ces deux niveaux, tandis que les entreprises de 500 salariés ou plus atteignent un total de 80 %. Les organisations plus grandes tendent donc à adopter des pratiques environnementales plus structurées et avancées, en raison :

- D'une obligation réglementaire sur le reporting extra-financier et la CSRD. 41% des entreprises de plus de 500 salariés ont déclaré réduire leurs impacts dans le cadre de leur démarche RSE, et 47% pour les entreprises de 250 à 499 salariés.
- Probablement de ressources plus importantes et d'une capacité accrue à intégrer des stratégies environnementales complexes.

3.1.2. Pilotage et expertise en écoconception et déclinaison opérationnelle dans les métiers

Le critère « pilotage et expertise en écoconception et déclinaison opérationnelle dans les métiers » est qualifié dans la question suivante :

Tableau 2 Réponses à la question : « En interne, comment sont pilotées les actions de réduction d'impacts environnementaux ? »

Proposition de réponse	Proportion de répondants	Niveau de maturité correspondant
Il n'y a pas de pilote identifié, ni de ressource dédiée : gestion au cas par cas par le chef de projet	23%	1 Entreprise débutante
Une ressource consacre moins de 50% de son temps à coordonner ou mettre en place des actions (écoconception, RSE)	27%	2 Entreprise initiée
Une ressource est dédiée à plus de 50% à la réduction des impacts environnementaux	13%	2 Entreprise initiée
Un pilote de la démarche dans l'entreprise travaille avec une équipe dédiée en fonction des projets lancés et de la feuille de route	18%	3 Entreprise confirmée
Une équipe est structurée, avec des compétences spécifiques et des relais dans tous les métiers de l'entreprise pour appliquer et mettre à jour la feuille de route	18%	4 Entreprise experte

D'après ces déclarations, la majorité des entreprises a : soit aucun pilote identifié ni ressource dédiée (23 %), soit une ressource consacrant moins de 50 % de son temps à ces actions (27 %). 18 % des entreprises déclarent avoir un pilote de la démarche travaillant avec une équipe dédiée, la même proportion déclare posséder une équipe structurée avec des compétences spécifiques.

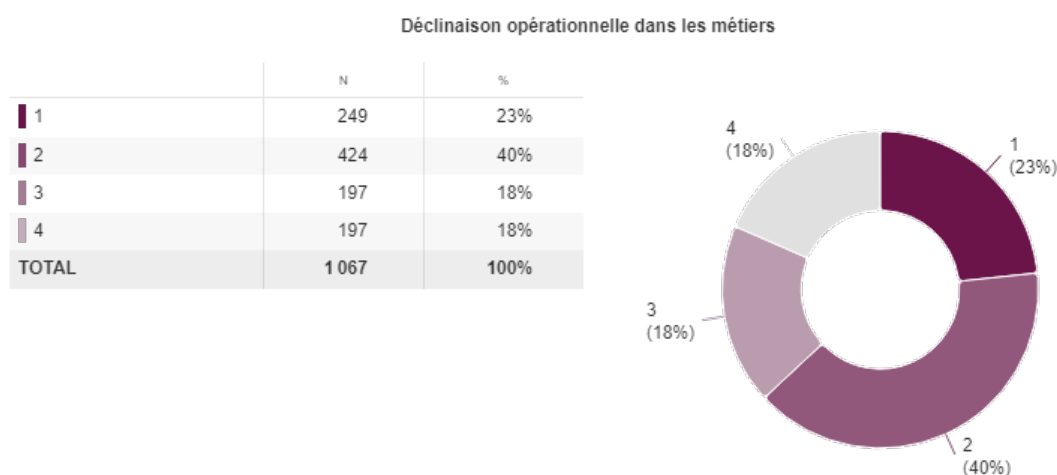


Figure 8 Maturité des entreprises concernant la déclinaison opérationnelle dans les métiers selon les niveaux 1 à 4*

***Les quatre niveaux liés au pilotage et expertise en écoconception et déclinaison opérationnelle dans les métiers**

1. Entreprise débutante : Il n'y a aucun pilote dédié à la démarche de réduction des impacts environnementaux, ni d'expertise interne
2. Entreprise initiée : Un pilote identifié dédie plus de 50% de son temps à la démarche environnementale, il n'y a pas d'expertise interne
3. Entreprise confirmée : L'entreprise possède une équipe structurée en écoconception ou réduction des impacts environnementaux, avec un pilote dédié et une expertise interne

4. *Entreprise experte* : L'entreprise possède une équipe structurée suffisamment importante et dimensionnée au regard des enjeux environnementaux de l'entreprise, comprenant des expertises métiers, des relais

Remarque : le Niveau 2 (entreprise initiée) regroupe à la fois les entreprises déclarant avoir un pilote dédiant moins ou plus de 50% à la démarche environnementale. C'est un choix permettant de différencier les entreprises n'ayant aucun pilote (niveau 1) de celles en ayant un, même s'il n'y consacre qu'un temps partiel (niveau 2).

La plus grande partie des entreprises interrogées déclarent se situer au niveau 2 de déclinaison opérationnelle dans les métiers, avec 40 % du total. Les niveaux 3 et 4 sont également représentés de manière égale, chacun avec 18 % des entreprises.

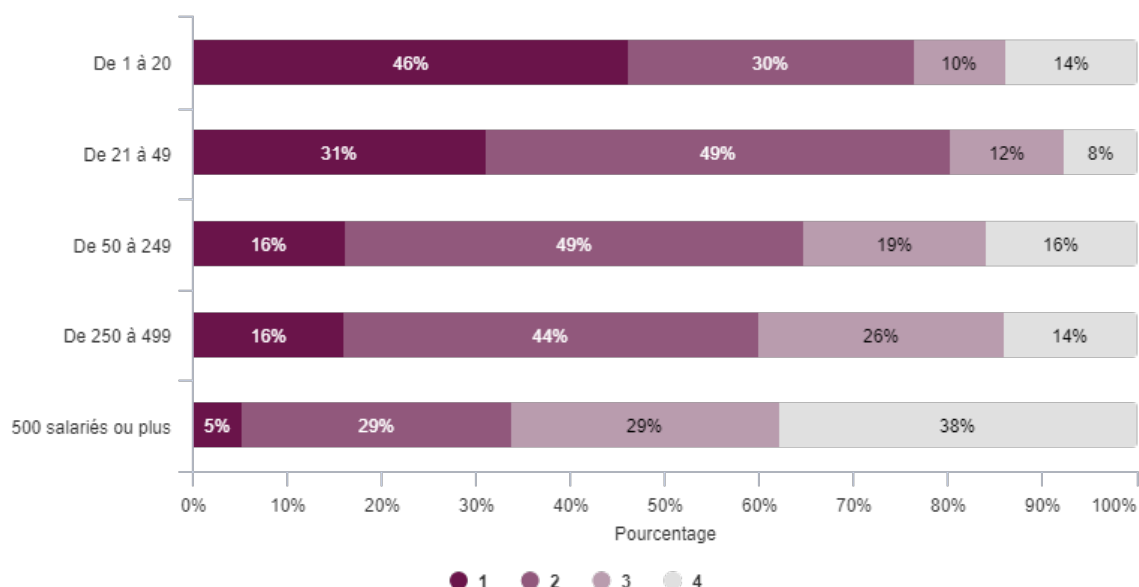


Figure 9 Répartition des niveaux de maturité sur la déclinaison opérationnelle dans les métiers selon la taille des entreprises

Le niveau 1 de maturité sur cette thématique est particulièrement prédominant dans les déclarations des petites entreprises de 1 à 20 salariés, où il atteint 46 %. Cette proportion diminue de manière significative à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Par exemple, dans les entreprises de 21 à 49 salariés, le niveau 1 chute à 31 %, et cette tendance se poursuit avec seulement 16 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés et 250 à 499 salariés. Enfin, dans les grandes entreprises de 500 salariés ou plus, le niveau 1 n'est plus que de 5 % et le niveau 4 sensiblement plus élevé (38%).

3.1.3. Actions d'écoconception des systèmes

Les actions d'écoconception menées par les entreprises sur les produits, services ou systèmes sont qualifiées dans la question suivante :

Tableau 3 Réponses à la question : « Sur quel périmètre mettez-vous en œuvre l'écoconception dans vos activités ? »

Proposition de réponse	Proportions de répondants	Niveau de maturité correspondant
Aucun	11%	1 Entreprise débutante
Uniquement par une réduction des consommations ou des émissions CO2 de l'entreprise	17%	2 Entreprise initiée
Sur certains produits ou services	31%	3 Entreprise confirmée
Dans le cadre de la démarche RSE, Plan de Prévention Écoconception ou tout autre planification en place	19%	3 Entreprise confirmée
Sur tous les produits et les activités	22%	4 Entreprise experte

Une proportion non négligeable d'entreprises n'a pas encore intégré l'écoconception dans leurs activités (11 %), alors que plus de la moitié des entreprises disent avoir déjà appliqué l'écoconception à leurs produits ou services : 31 % des entreprises disent appliquer l'écoconception sur certains produits ou services, tandis que 22 % déclarent l'appliquer sur tous les produits et activités.

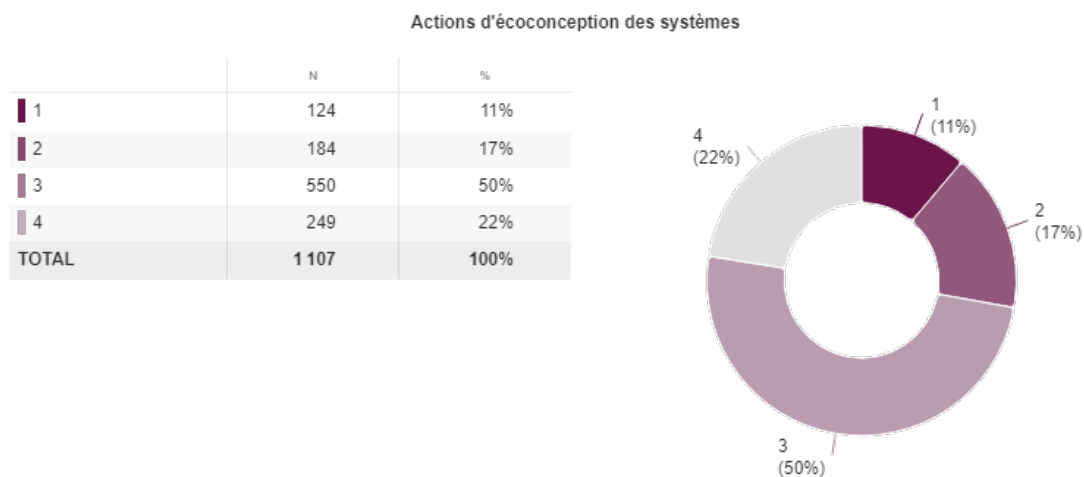


Figure 10 Maturité des entreprises concernant les actions d'écoconception des systèmes selon les niveaux 1 à 4

Les quatre niveaux d'actions d'écoconception des systèmes

1. Entreprise débutante : L'entreprise n'a mis en œuvre aucune action d'écoconception
2. Entreprise initiée : L'entreprise a mis en œuvre des actions d'écoconception de manière ponctuelle sur quelques produits ou services
3. Entreprise confirmée : Des démarches d'écoconception ont été réalisées ou sont en cours sur les principaux produits et services de l'entreprise
4. Entreprise experte : L'écoconception est intégrée dans tous les processus de développement de produits et de services de l'entreprise de manière systématique

De par leurs réponses, 50 % des entreprises déclarent se situer au niveau 3 en termes d'actions d'écoconception des systèmes.

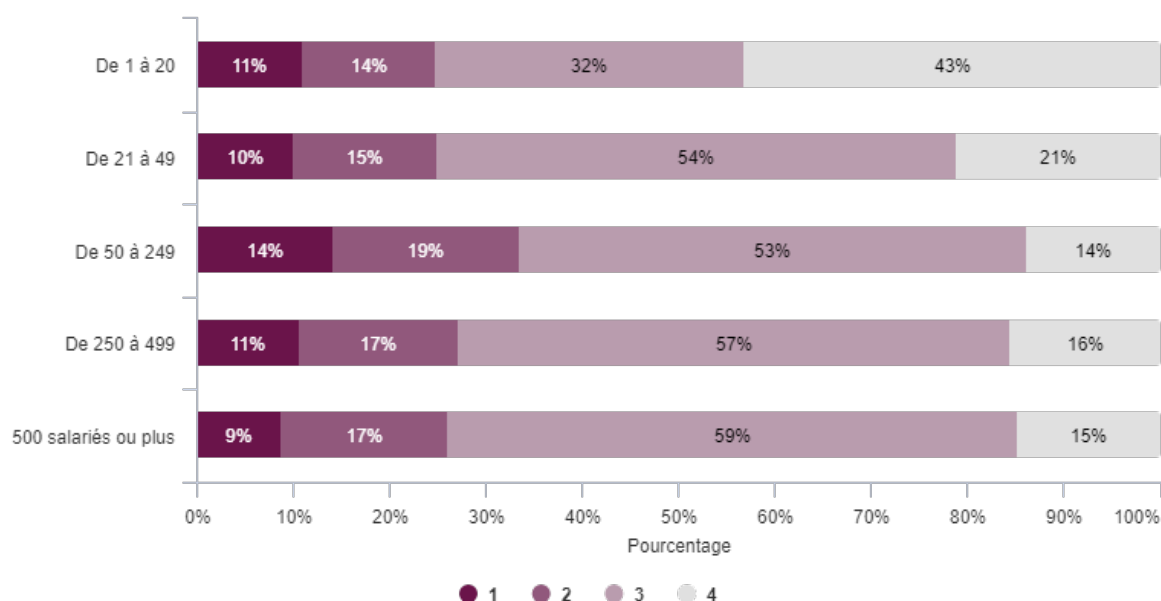


Figure 11 Répartition des niveaux de maturité sur les actions d'éco-conception des systèmes selon la taille des entreprises

Suivant la Figure ci-dessus, les petites entreprises de 1 à 20 salariés se distinguent par une proportion de 43 % au niveau 4 (entreprise experte) d'actions d'écoconception, indiquant une adoption avancée et proactive des pratiques d'écoconception sur l'ensemble de leurs produits et activités. Il est important de mettre en perspective ce résultat avec les 24% de petites entreprises étant au niveau 4 sur le pilotage stratégique de la réduction des impacts environnementaux (cf. Figure 7) : l'organisation, l'ampleur du catalogue et le profil de ces entreprises leur permettent de mettre en œuvre des actions d'éco-conception sur tous leurs produits sans pour autant nécessiter la présence d'une feuille de route objectivée sur plusieurs années.

3.1.4. Connaissance des impacts et enjeux environnementaux dans l'entreprise

La connaissance des impacts et enjeux environnementaux des produits, services et systèmes est qualifiée dans la question suivante :

Tableau 4 Réponses à la question : « Comment sont mesurés les impacts environnementaux des produits/ services ou de l'ensemble des activités de l'entreprise ? »

Proposition de réponse	Proportions de répondants	Niveau de maturité correspondant
Ils ne sont pas mesurés	16%	1 Entreprise débutante
Ils sont mesurés par un Bilan Carbone, ou autre moyen ne mesurant qu'un seul critère (consommation d'eau, d'énergie...)	51%	2 Entreprise initiée
Ils sont mesurés de façon qualitative par un outil interne, une matrice etc. sur les produits, services ou l'ensemble des activités de l'entreprise	13%	2 Entreprise initiée
Ils sont mesurés ponctuellement sur les produits/ services qui le nécessitent grâce à un outil type ACV simplifié ou expert	13%	3 Entreprise confirmée
Ils sont mesurés systématiquement sur tout ou partie des produits/ services grâce à un outil type ACV simplifié ou expert	7%	4 Entreprise experte

51 % des entreprises déclarent mesurer les impacts environnementaux par un bilan carbone ou un autre moyen ne mesurant qu'un seul critère. 16 % des entreprises indiquent ne pas mesurer leurs impacts environnementaux.

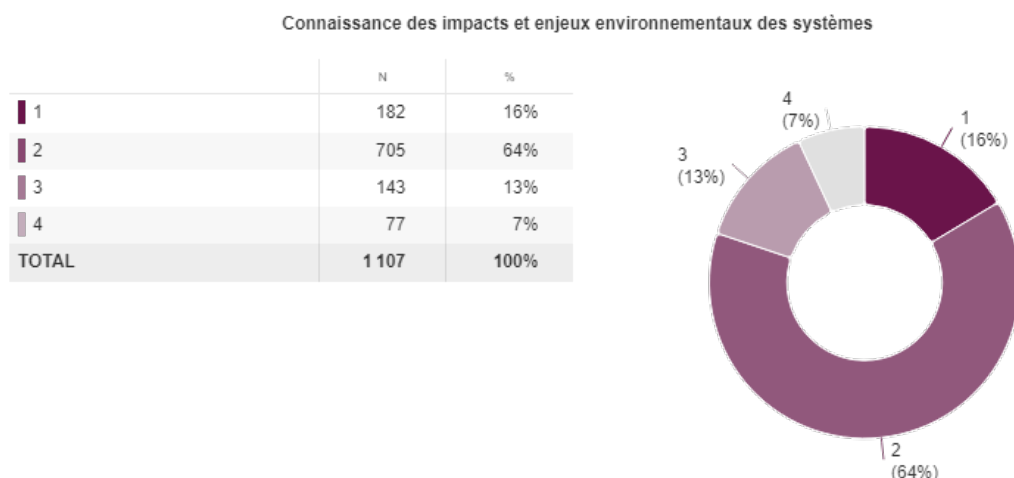


Figure 12 Maturité des entreprises concernant la connaissance des impacts et enjeux environnementaux selon les niveaux 1 à 4*

***Les quatre niveaux de maturité liés à la connaissance des impacts et enjeux environnementaux des systèmes**

1. Entreprise débutante : Il n'y a aucune connaissance des impacts et enjeux environnementaux des produits et services de l'entreprise
2. Entreprise initiée : L'entreprise a connaissance des impacts environnementaux les plus importants a priori, sur au moins un produit ou service et au moins un critère d'impact, grâce à de l'évaluation qualitative très succincte, sans analyse chiffrée
3. Entreprise confirmée : L'entreprise a une connaissance multi-étapes et multi-critères des impacts environnementaux sur les principaux produits ou services

4. Entreprise experte : L'entreprise a une connaissance multi-étapes et multi-critères des impacts environnementaux de l'ensemble de ses produits et services

D'après leurs réponses, 64 % des répondants se situent au niveau 2 en termes de connaissance des impacts et enjeux environnementaux des systèmes : la marge de progression est importante en matière de connaissance et d'adoption d'une vision globale au-delà de la décarbonation.

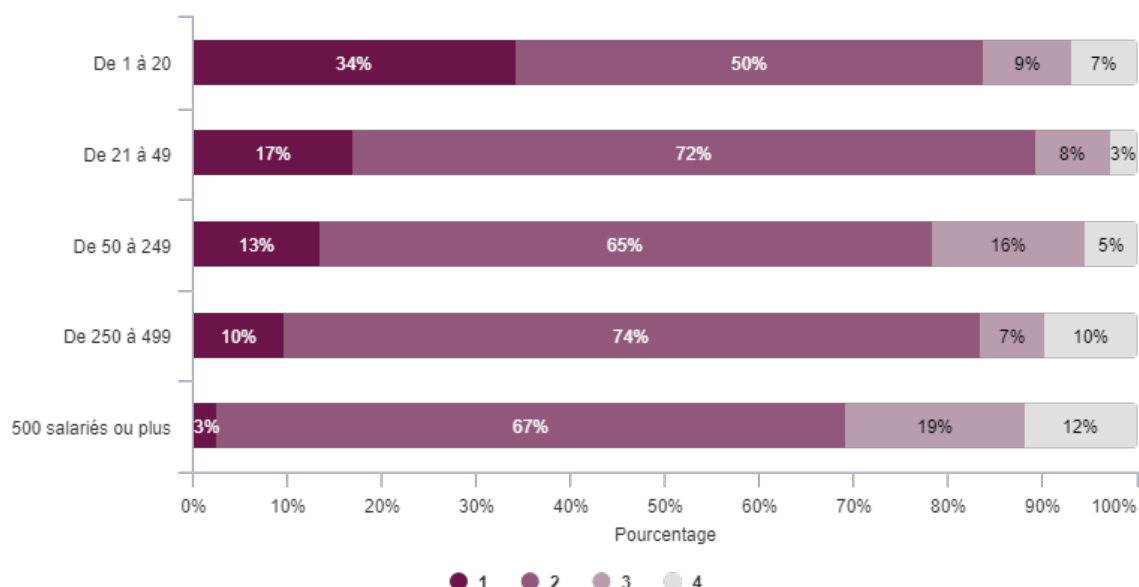


Figure 13 Répartition des niveaux de maturité sur la connaissance des impacts environnementaux selon la taille des entreprises

Le niveau 1 de connaissance des impacts et enjeux environnementaux est particulièrement marqué dans les petites entreprises de 1 à 20 salariés, où il atteint 34 %, indiquant qu'un tiers de ces entreprises n'ont pas de visibilité sur l'impact de leurs produits et services. Cette proportion diminue avec l'augmentation de la taille de l'entreprise, tombant à 17 % pour les entreprises de 21 à 49 salariés, et continue de décroître jusqu'à atteindre seulement 3 % dans les grandes entreprises de 500 salariés ou plus.

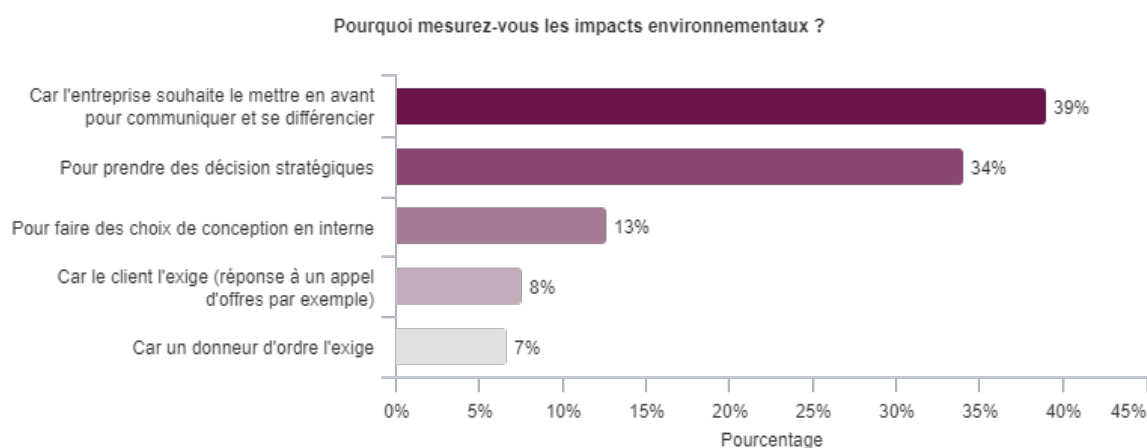


Figure 14 Motivations des répondants pour la mesure des impacts environnementaux

D'après les répondants, la principale raison pour laquelle leurs entreprises mesurent leurs impacts environnementaux est de se mettre en avant pour communiquer et se différencier (39 %). De plus, 34 % des entreprises déclarent l'utiliser pour prendre des décisions stratégiques.

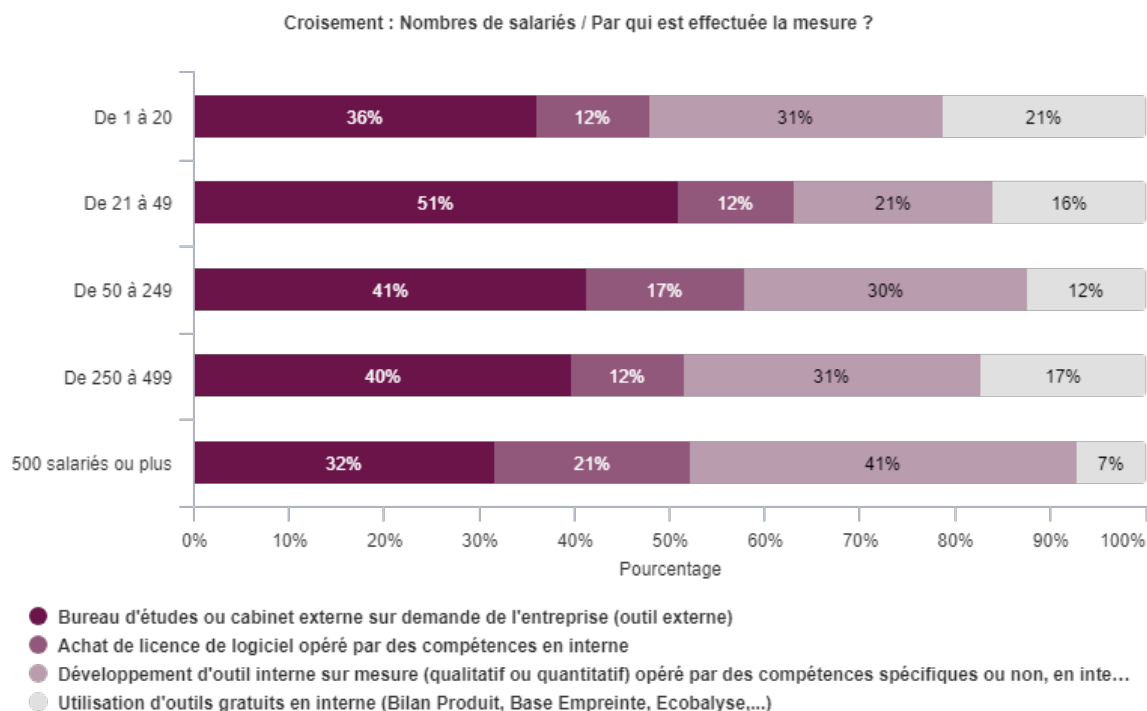


Figure 15 Acteurs mandatés pour la mesure des impacts environnementaux selon la taille de l'entreprises

Les entreprises de toutes tailles déclarent principalement avoir recours à des bureaux d'études ou des cabinets externes pour mesurer leurs impacts environnementaux. Les grandes entreprises (500 salariés ou plus) semblent être plus susceptibles de développer des outils internes sur mesure et utilisent peu d'outils gratuits.

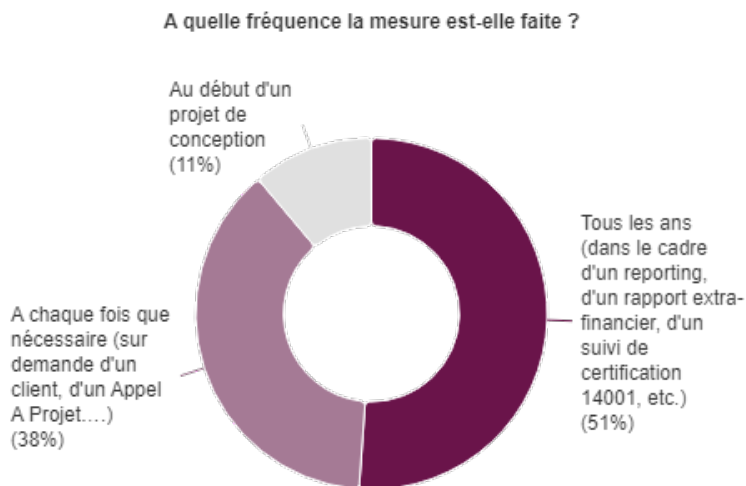


Figure 16 Fréquence de la mesure des impacts environnementaux

D'après leurs réponses, la majorité des entreprises (51 %) effectuent des mesures de leurs impacts environnementaux tous les ans, souvent dans le cadre d'un reporting, d'un rapport extra-financier ou d'un suivi de certification.

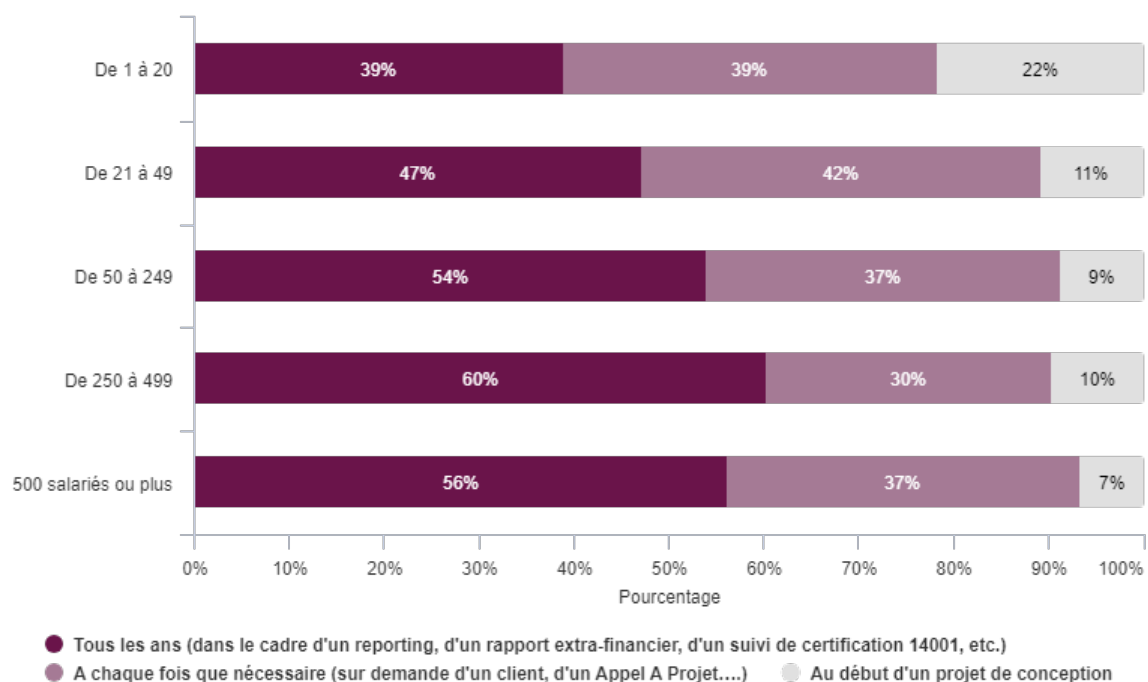


Figure 17 Fréquence de mesure des impacts environnementaux en fonction du nombre de salariés

Les entreprises de plus de 250 salariés sont plus nombreuses à effectuer un reporting annuel, du fait des obligations réglementaires sur le sujet : on compte 60% des entreprises de 250 à 499 salariés, et 56% au-delà de 500 salariés.

Cependant, la proportion d'entreprise de plus de 20 salariés produisant un reporting annuel de mesure d'impact environnemental est assez importantes (47% pour les 21-49 salariés et 54% pour la tranche 50-249)

3.2. L'évolution des motivations et des apprentissages de la réduction des impacts environnementaux

Utilisation des niveaux de maturité dans la suite de l'analyse

Pour la suite de l'analyse et le reste de l'étude, des scores allant de 1 à 4 sont attribués aux différents niveaux de maturité. Les niveaux sont détaillés plus haut pour chaque question liée à la maturité.

Ainsi, un score de 1 indique un niveau débutant de maturité, tandis qu'un score de 4 représente un niveau davantage expérimenté, les implications de chacun de ces niveaux diffèrent d'une question à l'autre.

Cette échelle chiffrée est fictive, mais elle permet d'évaluer et de comparer de manière quantitative le degré de maturité des pratiques d'écoconception et de gestion environnementale au sein des organisations étudiées.

Lien avec le Baromètre réalisé en 2020

Il faudra être prudent en analysant les comparaisons avec les questions posées en 2020 car l'échantillon est différent. En effet, il est passé de 400 à 1 100 répondants environ. De la même façon que dans l'étude précédente, la diffusion de l'étude a été réalisée en priorité dans les entreprises déjà en lien avec l'ADEME : on peut donc penser qu'elles ne reflètent pas strictement la réalité du tissu économique français, dans la mesure où elles peuvent avoir déjà une certaine sensibilité aux sujets environnementaux.

3.2.1. Des motivations pour écoconcevoir tournées vers la stratégie et la demande clients

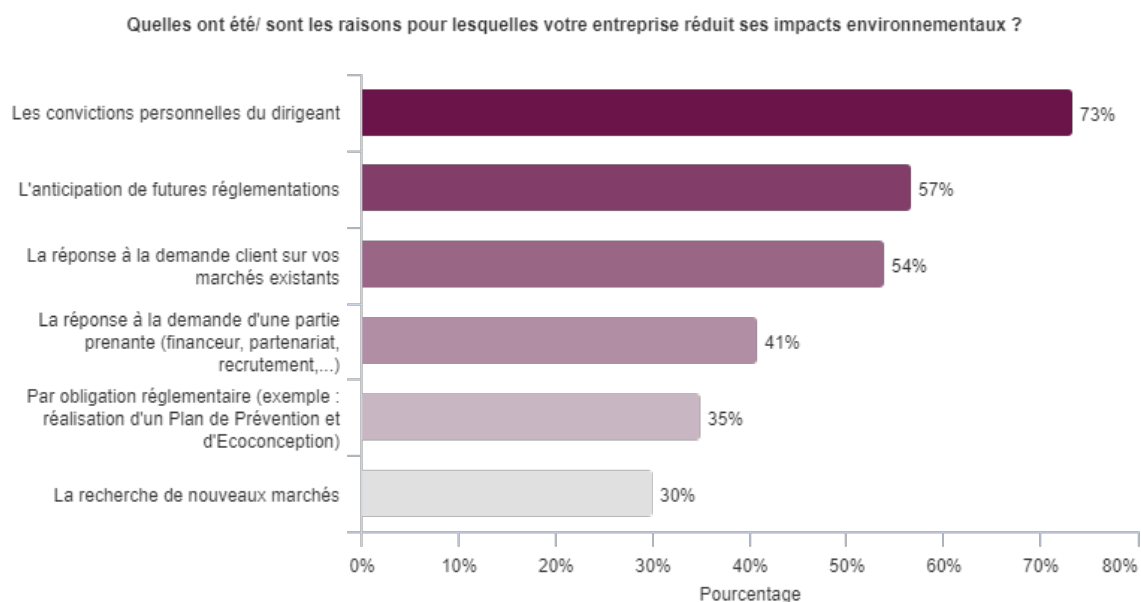


Figure 18 Motivations des entreprises pour la réduction des impacts environnementaux

73 % des entreprises réduisent leurs impacts environnementaux en raison des convictions personnelles du dirigeant.

Baromètre 2020

En 2020, « les convictions personnelles du dirigeant » était également la première motivation des dirigeants (64%), et l'anticipation de futures réglementations la deuxième (40%).

« La réponse à la demande client sur vos marchés existants » n'était pas proposé, et était présent dans la proposition "Autres (demande de clients, marketing)". Il peut être avancé que la demande client s'est intensifiée depuis.

Ainsi, la recherche de nouveaux marchés représentait chez 30% des répondants et au 2ème rang en 2020.

3.2.2. Des indicateurs économiques majoritairement stables ou en augmentation

Tableau 5 Synthèse des réponses aux questions liées aux retombées économiques de l'écoconception

	N	%
▼ Avez-vous remarqué des retombées positives sur la mise en œuvre de l'éco-conception ?		
Oui	538	49%
Non	569	51%
TOTAL	1 107	100%
▼ Quel est l'impact de l'écoconception sur la marge des produits/services concernés ?		
Baisse significative	13	1%
Baisse	91	8%
Stabilité	202	18%
Augmentation	94	8%
Augmentation significative	13	1%
Ne sait pas/ Non concerné	694	63%
TOTAL	1 107	100%
▼ Quel est l'impact de l'écoconception sur le CA des produits/services concernés ?		
Baisse significative	6	1%
Baisse	31	3%
Stabilité	244	22%
Augmentation	100	9%
Augmentation significative	17	2%
Ne sait pas/ Non concerné	709	64%
TOTAL	1 107	100%

49 % des entreprises déclarent avoir remarqué des retombées positives sur la mise en œuvre de l'écoconception.

Toutefois, environ deux tiers des entreprises ne savent pas ou ne sont pas concernées par l'impact de l'écoconception sur la marge et le chiffre d'affaires (CA) des produits/services : ces chiffres étant conséquents, ils sont à avoir en tête mais seront mis de côté sur la figure suivante.

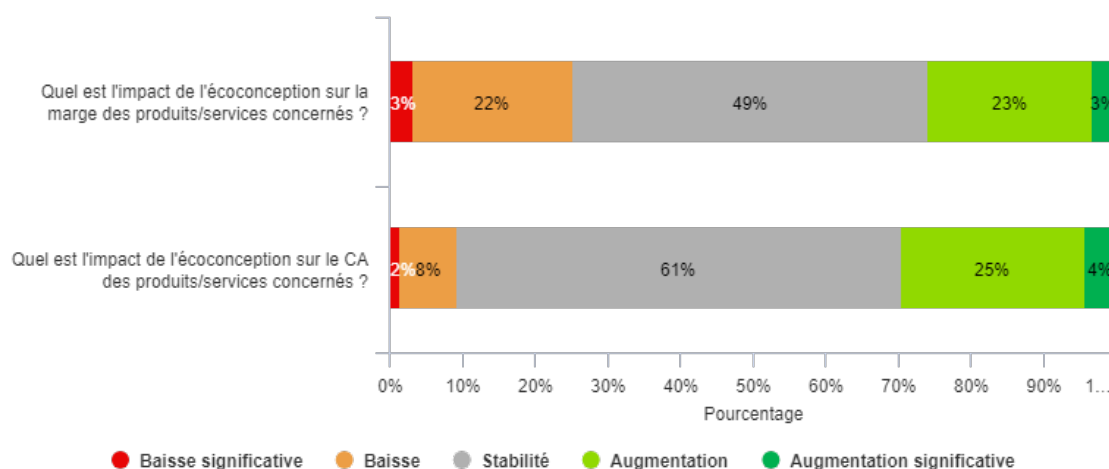


Figure 19 Impact économique de l'écoconception sur le chiffre d'affaire (CA) et la marge des produits et services concernés

En conclusion, parmi les entreprises capables d'estimer l'impact de l'écoconception sur des indicateurs économiques, il apparaît :

- 26% observent un impact positif sur la marge, et 29% quand il s'agit du chiffre d'affaires

- 49% voient une stabilité sur leur marge, et 61% une stabilité sur leur chiffre d'affaires

Baromètre 2020

En 2020, l'impact de l'écoconception sur la marge des produits était très proche des résultats 2025 : 23% des répondants avaient déclaré une augmentation, 48% une stabilité et 19% une baisse.

Le CA n'avait pas été mesuré lors de cette étude, c'est le volume des ventes qui avait fait été la seconde mesure de gain économique.

Le niveau moyen de maturité sur les actions d'écoconception mises en œuvre vis-à-vis des retombées positives de l'écoconception est le suivant :

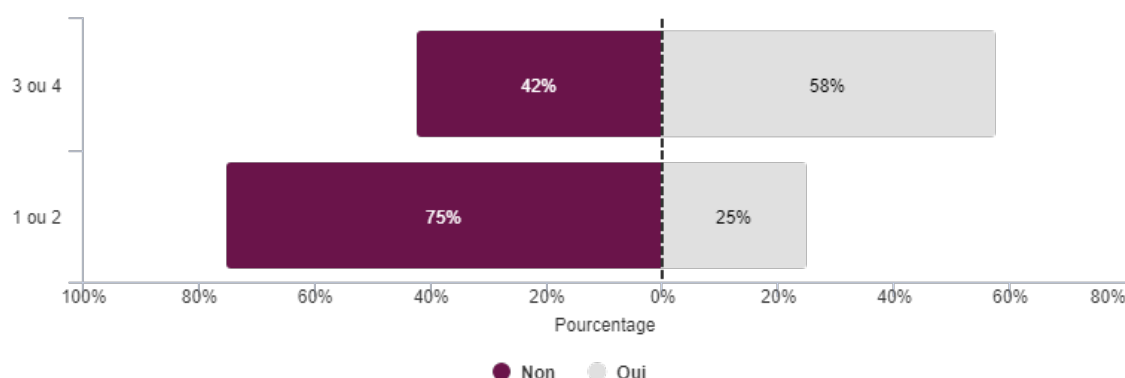


Figure 20 « Voyez-vous des retombées positives de l'écoconception ? » réponses des entreprises par rapport au niveau moyen de maturité sur les actions d'écoconception mises en œuvre

Les entreprises ayant déclaré avoir mis en œuvre des solutions d'écoconception avec un niveau de maturité de confirmé (actions d'écoconception sur une partie des produits/services) à expert (actions sur l'ensemble des produits/services) sont plus nombreuses à avoir perçu des retombées positives. Il semblerait donc que la mise en œuvre d'actions d'écoconception robustes sur les produits et services de l'entreprise favorise de meilleures retombées positives du projet.

A l'inverse, uniquement 25% des entreprises ayant un niveau débutant (aucune action) ou initié (actions ponctuelles) disent percevoir des retombées positives lors de la mise en œuvre d'actions d'écoconception.

Il a été également demandé aux participants de qualifier les retombées de l'écoconception en ordonnant diverses propositions de la plus importante à la moins importante.

Le score d'importance prend en compte la position à laquelle une modalité est citée, attribuant une importance plus grande lorsqu'elle est mentionnée plus tôt.

Tableau 6 Classement des retombées positives de l'écoconception pour les répondants selon leur rang d'importance (Rang 1 : plus important)

Quelles sont pour vous les retombées les plus positives de l'écoconception ?

	IMPORTANCE	% (RANG 1)	% (RANG 2)	% (RANG 3)
Une amélioration de l'image ou de la notoriété	5,3	32%	22%	17%
Une augmentation de la motivation ou de la fierté des équipes	4,5	18%	18%	16%
Une meilleure relation avec les clients	4,5	18%	17%	18%
Une amélioration de la capacité à développer de nouveaux produits, à innover	4,0	15%	11%	14%
D'avantage de facilité à recruter du personnel	2,7	2%	6%	9%
De meilleures relations avec les diverses parties prenantes (financeurs, autorités réglementaires, groupes environnementaux, communauté avoisinante, ONG)	3,9	9%	16%	15%
Une meilleure collaboration inter-services	3,2	6%	9%	9%
TOTAL		100%	100%	100%

Quelles sont pour vous les retombées les plus positives de l'écoconception ?

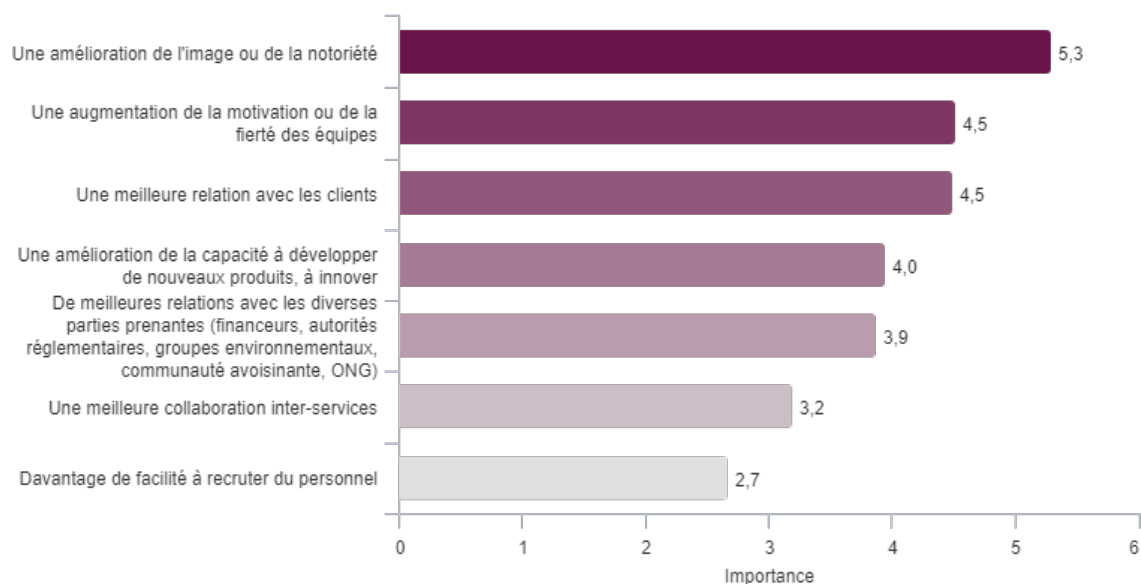


Figure 21 Classement des retombées positives de l'écoconception les plus importantes

L'amélioration de l'image ou de la notoriété est perçue comme la retombée la plus importante dans les trois rangs, suivie de près par l'augmentation de la motivation des équipes et une meilleure relation avec les clients.

Baromètre 2020

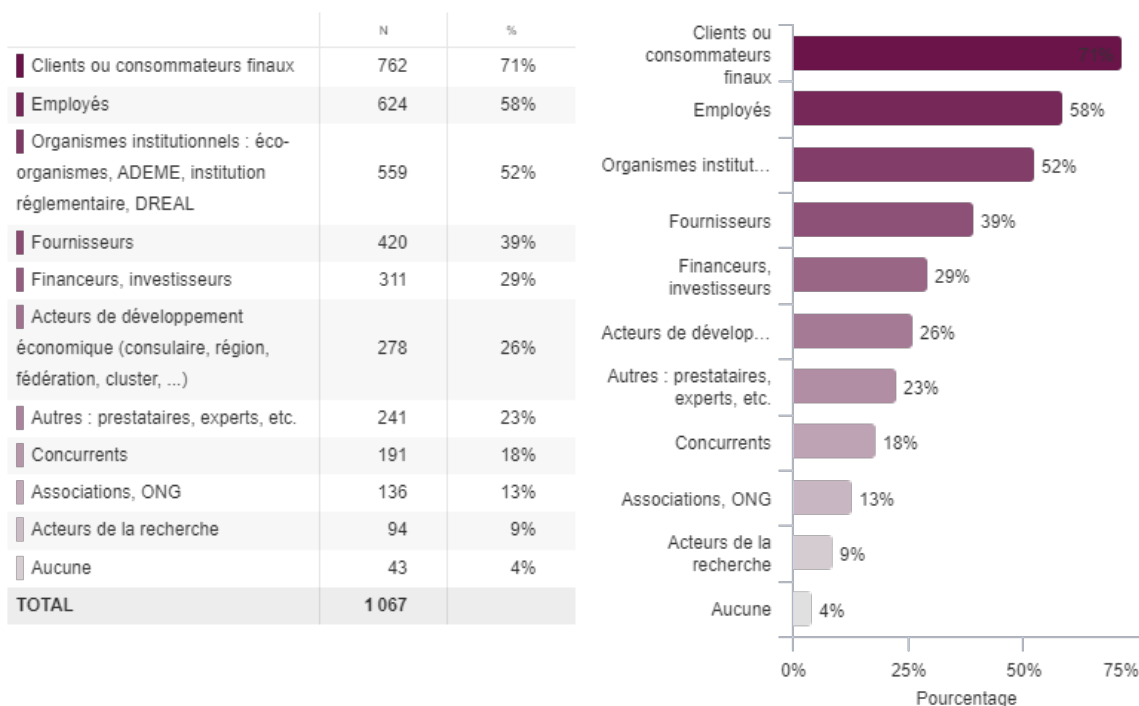
En 2020, les entreprises avaient indiqué

- « Une amélioration de l'image ou de la notoriété » en premier » (62%)
- « Une meilleure relation avec les clients » en deuxième » (48%)
 - « Une augmentation de la motivation ou de la fierté des employés » en troisième (38%)

L'augmentation de la motivation ou de la fierté des employés est une retombée qui semble importer

3.2.3. Les liens avec les parties prenantes sont nombreux et variés

Quelles sont les parties prenantes qui ont eu un impact ou une influence sur vos actions de réduction d'impacts environnementaux ?



71 % des entreprises identifient les clients ou consommateurs finaux comme ayant un impact ou une influence sur leurs actions de réduction d'impacts environnementaux, ce qui en fait la partie prenante la plus influente, largement en tête devant les fournisseurs (39%).

Les employés sont également perçus comme influents par 58 % des entreprises. Les organismes institutionnels, tels que les éco-organismes, l'ADEME, et les institutions réglementaires, sont cités par 52 % des entreprises. En revanche, seulement 4 % des entreprises déclarent ne pas avoir de parties prenantes influentes sur leurs actions environnementales.

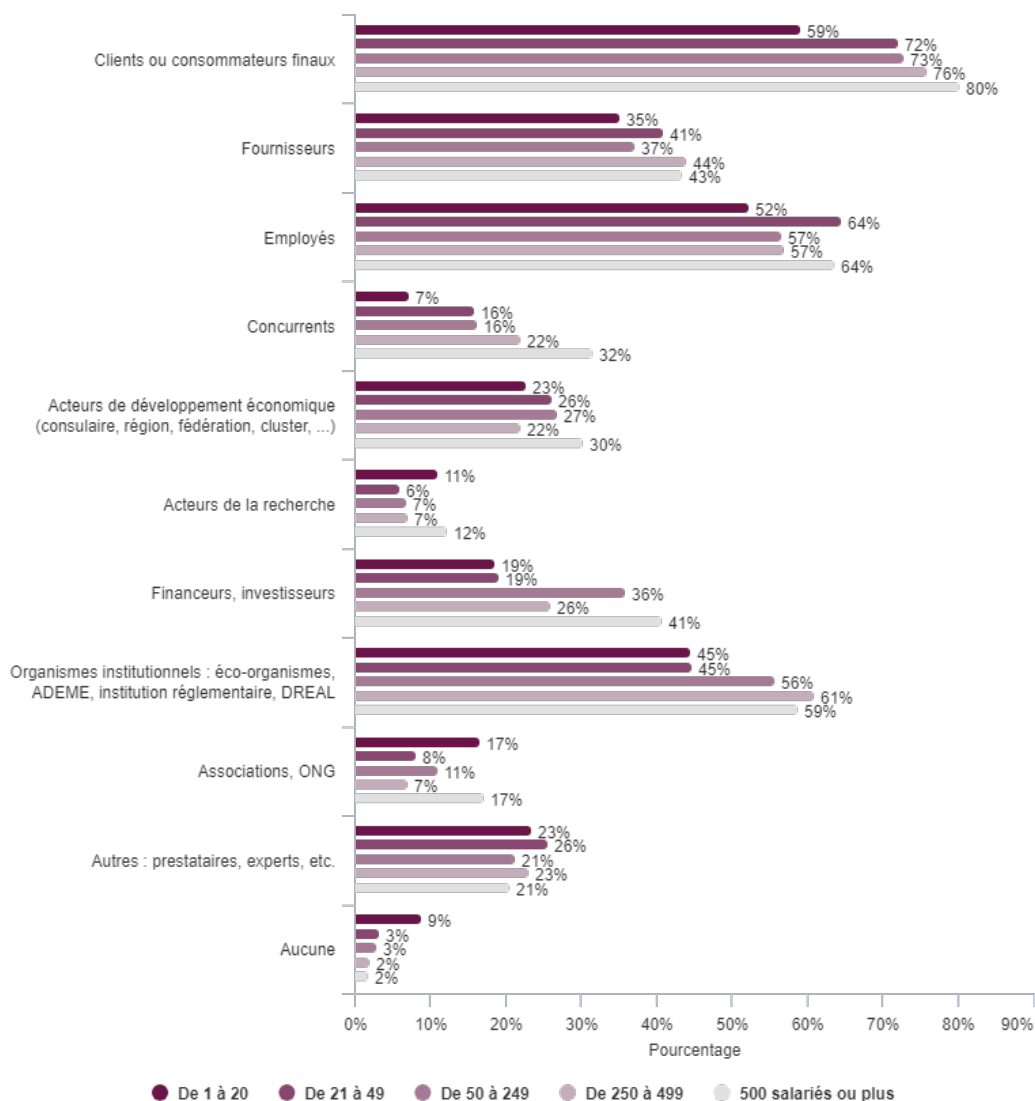


Figure 23 Influence des parties prenantes selon la taille des entreprises

Pour les petites entreprises (moins de 20 salariés), l'influence des clients ou consommateurs finaux est déjà significative (59%), mais elle est moins prononcée que pour les grandes entreprises (80%).

Les employés semblent avoir une influence relativement stable à travers les différentes tailles d'entreprises, mais leur impact est légèrement plus marqué dans les entreprises de taille moyenne (64% pour les entreprises de 20 à 49 salariés et 500 salariés ou plus).

Les organismes institutionnels exercent une influence croissante avec la taille de l'entreprise, passant de 45% pour les petites entreprises à 59% pour les grandes.

Les concurrents et les financiers/investisseurs exercent une influence plus marquée sur les grandes entreprises. Par exemple, l'influence des concurrents passe de 7% pour les petites entreprises à 32% pour les grandes, et celle des financiers/investisseurs passe de 19% à 41%.

En résumé, tandis que les petites entreprises sont souvent influencées par des facteurs internes et locaux, les grandes entreprises répondent davantage à des pressions externes, qu'elles soient réglementaires, concurrentielles ou liées aux attentes des clients et des parties prenantes.

3.2.4. Une volonté marquée d'approfondir les actions dans le futur

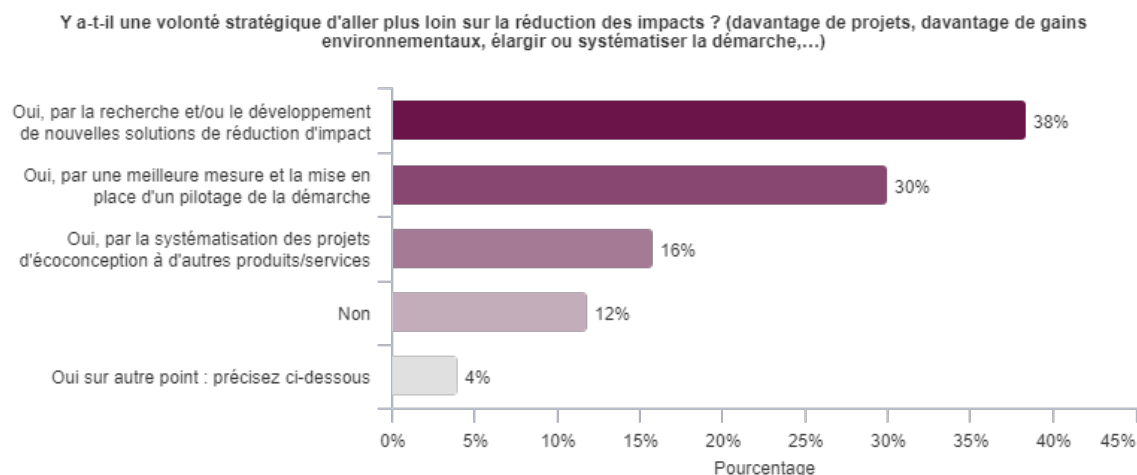


Figure 24 Volonté stratégique des entreprises à aller plus loin dans la réduction de leurs impacts environnementaux

88% des répondants affirment avoir la volonté d'approfondir leurs actions de réduction d'impact d'une manière ou d'une autre : 38% déclarent continuer à réduire leur impact par la recherche et développement de solutions ; 30% déclarent axer la poursuite de leur démarche sur une meilleure mesure et un meilleur pilotage de la démarche en cours ; 12% des répondants déclarent ne pas souhaiter enclencher une nouvelle démarche de réduction des impacts environnementaux.

Parmi les 12% d'entreprises ne souhaitant pas aller plus loin, on distingue :

- Celles qui ont déjà entamé une démarche de réduction des impacts et qui ne souhaitent pas entreprendre un nouveau projet une fois celui-ci terminé (82%),
- Celles qui n'ont pas de projet de réduction d'impact en cours et qui ne souhaitent pas commencer (18%).

Ci-dessous, le croisement de la volonté de poursuite avec la maturité moyenne dans chaque thème :

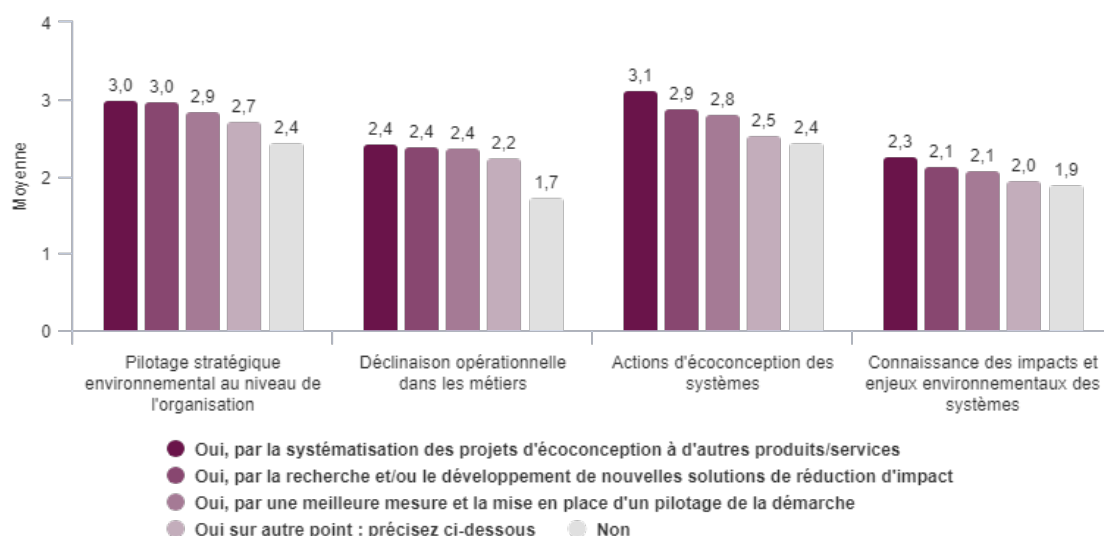


Figure 25 Volonté des entreprises à aller plus loin en fonction de la maturité sur les quatre thèmes

Les entreprises qui déclarent ne pas avoir de volonté stratégique pour aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux semblent effectivement moins matures dans leur approche de l'écoconception et de la gestion environnementale.

Le niveau de maturité moyen est différent selon le type de suite envisagé :

Il est intéressant de se concentrer également sur la maturité des entreprises ne souhaitant pas aller plus loin dans la démarche. Ci-dessous ont été comparées les répartitions des entreprises dans chaque niveau de maturité pour celles ayant répondu non, et toutes celles ayant répondu oui, toutes initiatives confondues. Pour chacun des thèmes de la maturité, le nombre d'entreprises se situant à un niveau 1 ou 2 est plus important parmi celles ne souhaitant pas aller plus loin dans leur démarche de réduction des impacts. Il faut cependant souligner que toutes les entreprises au niveau 1 sont celles n'ayant pas de pilotage de la démarche, pas d'actions mises en œuvre ni de connaissances sur leurs impacts : celles-ci n'ont pas de démarche de réduction, et ce n'est pas dans leur volonté d'en initier une.

Parmi cet échantillon, les entreprises ayant un niveau 4 (expert) sont en proportion beaucoup moins nombreuses que dans celles souhaitant aller plus loin. La maturité de l'entreprise est un facteur important dans sa volonté ou non d'aller plus loin.

Le parallèle entre les thèmes de maturité et la proportion d'entreprises à chaque niveau renvoie des éléments intéressants à analyser :

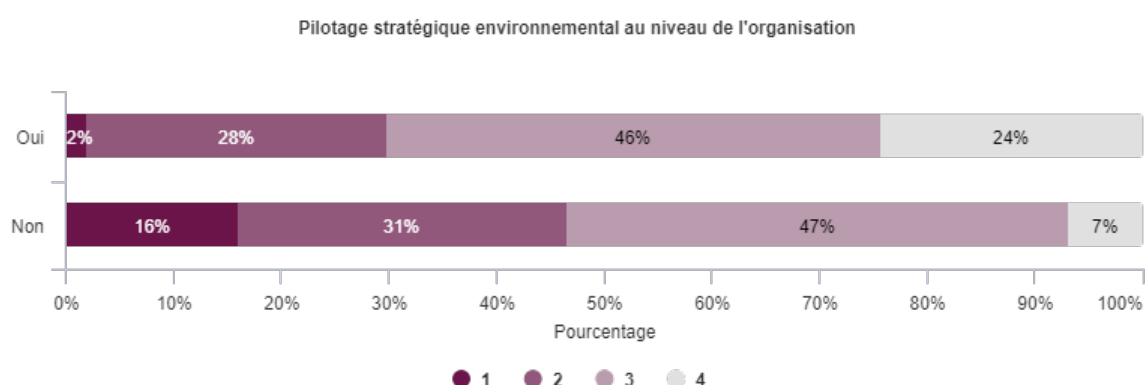


Figure 26 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux de maturité en pilotage stratégique

- Pilotage stratégique environnemental** : Alors que la proportion d'entreprises aux niveaux 2 et 3 est similaire entre celles qui veulent aller plus loin et celles qui ne le souhaitent pas, les écarts se creusent pour les niveaux débutant (1) et expert (4), atteignant près d'un quart d'entreprises se positionnant au niveau expert (4) pour les entreprises souhaitant aller plus loin.

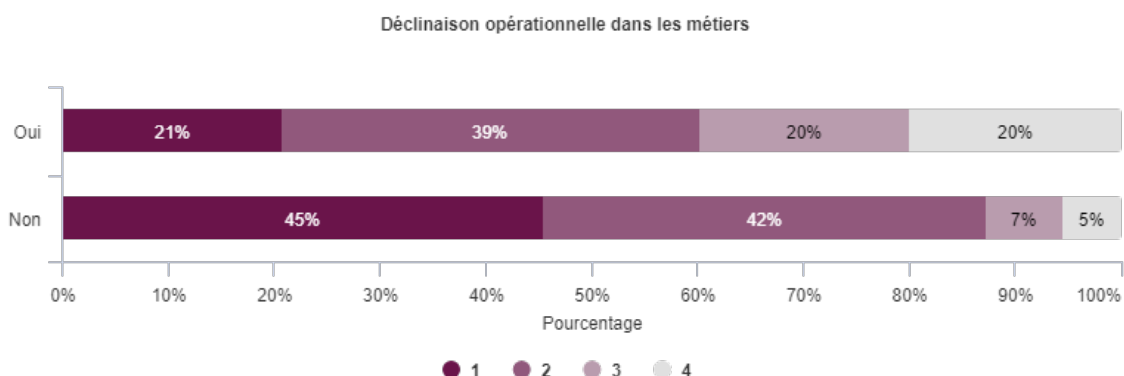


Figure 27 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux de maturité en déclinaison opérationnelle

- Déclaration opérationnelle dans les métiers** : Il est très net que les entreprises ne souhaitant pas aller plus loin dans leur démarche ont une maturité majoritairement de niveau 1 et 2 : il n'y a pas ou très peu de pilote en interne, et personne portant une compétence d'expert en réduction des impacts environnementaux.

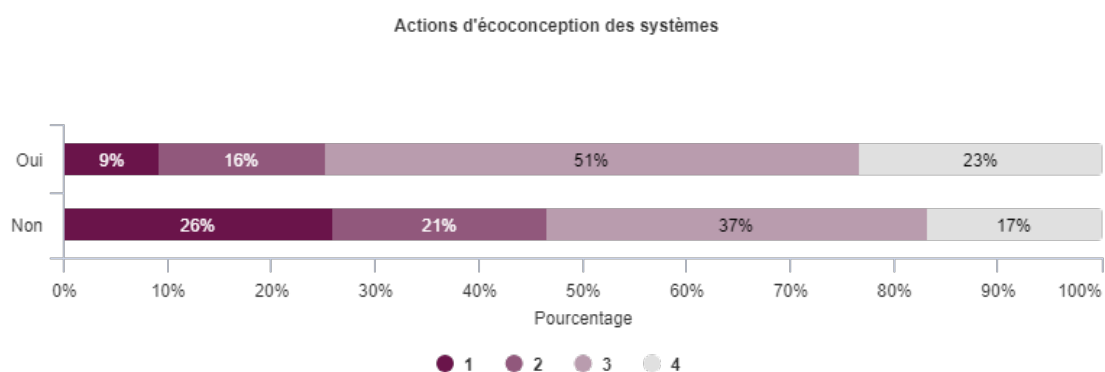


Figure 28 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux d'actions d'éco-conception

- **Actions d'écoconception des systèmes** : Les entreprises ne souhaitant pas aller plus loin ont une proportion plus élevée de niveau 1 et 2, mais pour autant une proportion significative a mis en œuvre des actions d'écoconception sur tout ou partie de ses produits ou services (niveau 3 et 4).

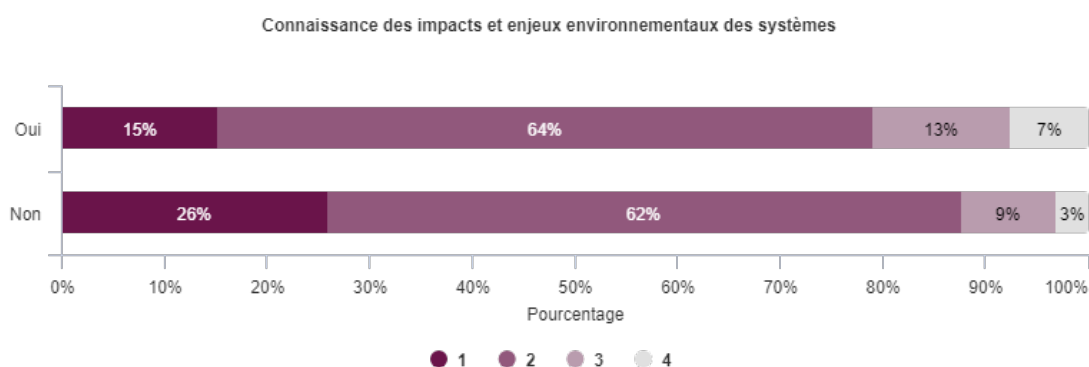


Figure 29 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux de connaissance des impacts environnementaux

- **Connaissance des impacts et enjeux environnementaux des systèmes** : Les entreprises ayant une connaissance sur un seul impact ou une seule étape du cycle de vie (niveau 2) est similaire dans les deux cas. Cependant, les entreprises n'ayant pas de connaissance de leur impact sont davantage représentée dans le « non », alors que les entreprises ayant un niveau 3 ou 4 (connaissance multi-critères sur tout ou partie de ses produits) est bien plus faible.

3.3. Agir et mesurer : état des lieux des pratiques de réduction des impacts environnementaux

3.3.1. Les actions de réduction d'impacts environnementaux

Parmi ces actions de réduction d'impacts environnementaux, lesquelles avez-vous mises en place dans votre entreprise ?

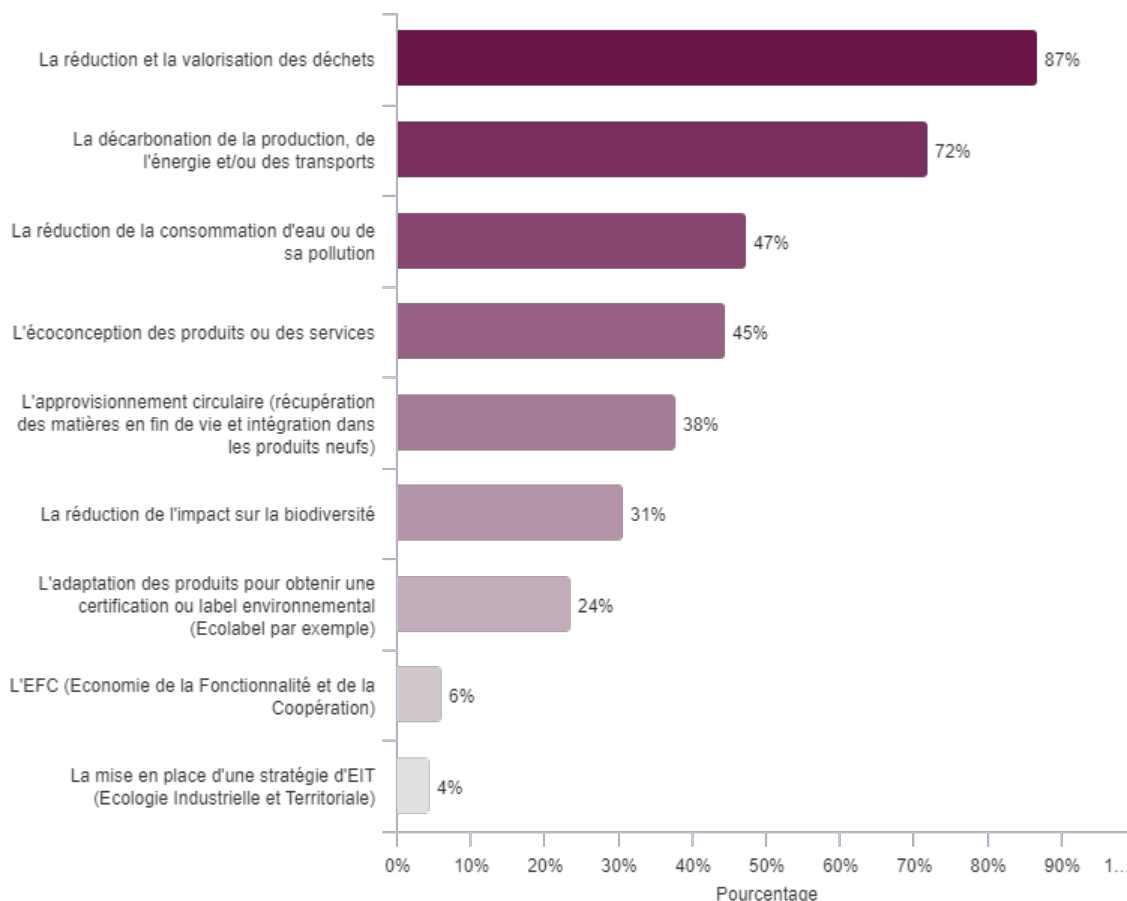


Figure 30 Actions de réduction des impacts environnementaux mises en œuvre par les entreprises

Il est important de noter que la plupart de ces propositions concernent un seul critère d'impact (exemple : décarbonation, consommation d'eau) ou une seule étape du cycle de vie (traitement des déchets, achats durables). Les répondants avaient la possibilité de choisir plusieurs actions.

87 % des entreprises déclarent avoir mis en place des actions pour la réduction et la valorisation des déchets, ce qui en fait l'action la plus courante. La décarbonation de la production, de l'énergie et/ou des transports est également une action largement adoptée, avec 72 % des entreprises l'ayant mise en place. 31% des entreprises déclarent avoir mis en œuvre des pratiques afin de réduire l'impact sur la biodiversité. La majorité des actions plébiscitées par les entreprises sont des actions agissant sur un seul critère d'impact ou une seule étape du cycle de vie uniquement (déchets, consommation d'eau, décarbonation, biodiversité). Pour nuancer ce constat, 45% des répondants disent faire de l'écoconception des produits et des services, démarche multi-étapes et multi critère pouvant venir en complément des actions précédentes.

En revanche, seulement 4 % des entreprises ont mis en place une stratégie d'Écologie Industrielle et Territoriale, et 6% une stratégie d'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération.

3.3.2. Focus sur l'écoconception

Dans le but de réaliser un focus sur l'écoconception, il a été demandé à tous les répondants de préciser si des orientations d'écoconception avaient été adoptées pour réduire les impacts des produits :

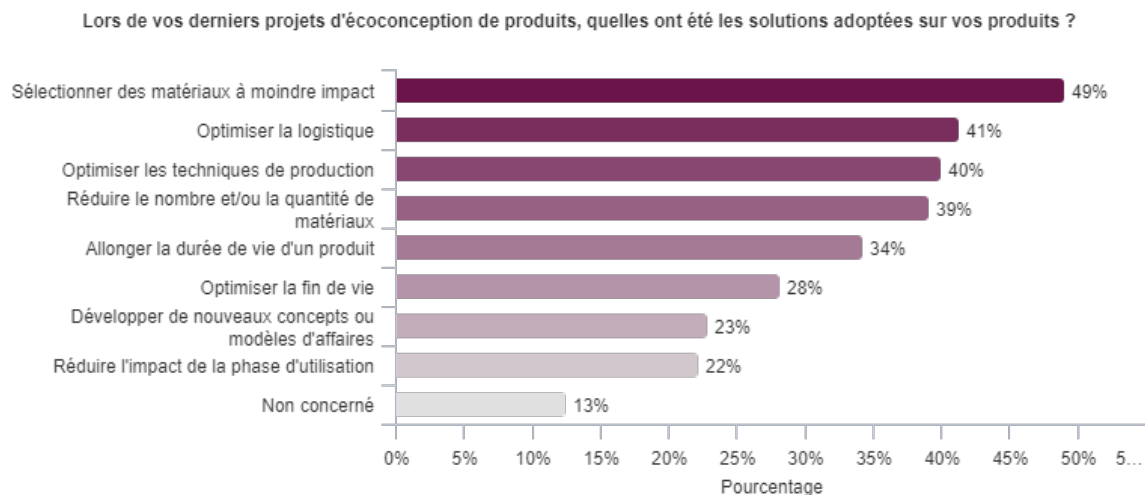


Figure 31 Actions d'écoconception mises en œuvre par les entreprises

49 % des entreprises déclarent avoir adopté la sélection de matériaux à moindre impact, ce qui en fait la solution la plus courante. 41 % des entreprises ont optimisé la logistique, et 40 % ont optimisé les techniques de production.

Seules 13 % des entreprises déclarent ne pas être concernées par ces solutions d'écoconception, alors qu'auparavant 45% des répondants seulement déclaraient faire de l'écoconception. Nous constatons qu'il y a une confusion dans la définition de l'écoconception : des entreprises mettant en œuvre des actions relevant de l'écoconception n'estiment pas avoir entrepris une démarche globale d'écoconception. Cela peut notamment concerner des entreprises qui ont mis en œuvre des actions sans avoir mesuré leur impact dans le cycle de vie du produit par exemple. Cela montre un besoin de clarification de ce que qualifie l'écoconception, et du lien des actions vis-à-vis de la démarche.

Il est important de noter que parmi les 13% non concerné, 50% proviennent d'entreprises de services : dans ce domaine, la démarche d'écoconception est moins avancée, mais néanmoins réalisable.

Ecoconception et modèles d'affaire

23% des entreprises déclarent avoir développé de nouveaux concepts ou modèles d'affaire, supposant une transformation plus importante autour du produit ou service écoconçu.

Les entreprises qui développent de nouveaux modèles d'affaires montrent un niveau de maturité notable en actions d'écoconception des systèmes et en pilotage stratégique environnemental, comme l'indique le graphique ci-après.

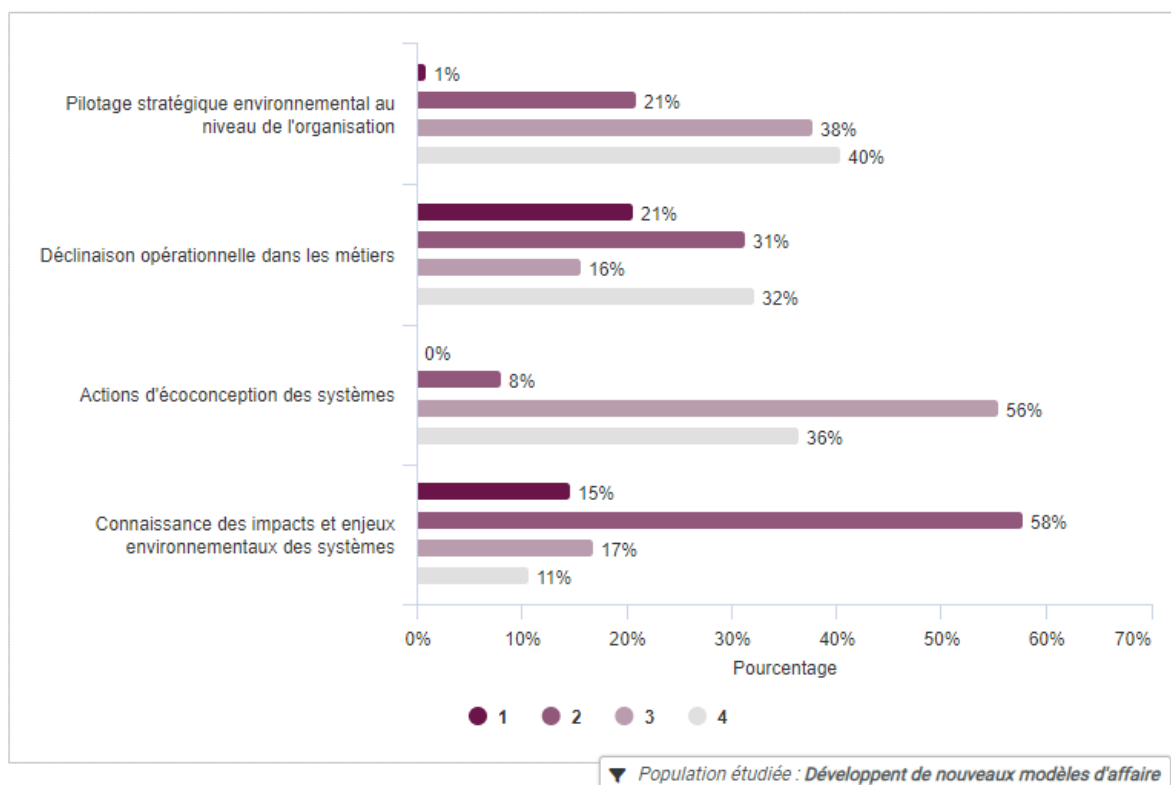


Figure 32 Répartition des niveaux de maturité pour les entreprises déclarant développer de nouveaux modèles d'affaire

Pour les actions d'écoconceptions des systèmes, 36 % de ces entreprises qui développent de nouveaux modèles d'affaires ont un niveau 4 de maturité et 56% un niveau 3. En ce qui concerne le pilotage stratégique environnemental, 38 % des entreprises qui développent de nouveaux modèles d'affaires ont un niveau 3 de maturité, et 40 % un niveau 4 de maturité.

A l'inverse, ces entreprises ont en majorité un niveau de maturité plus faible en ce qui concerne la déclinaison opérationnelle dans les métiers et la connaissance des enjeux environnementaux. Le développement de nouveaux modèles économiques ne semble pas requérir un niveau avancé sur ces thèmes : il est tout à fait possible d'envisager une transition économique forte sans avoir une vision poussée de l'impact de l'activité, mais il semble important d'avoir une stratégie environnementale forte, qui peut être corrélée à d'autres facteurs : innovation, intégration de nouveaux marchés par exemple.

Connaissance des principes de l'écoconception

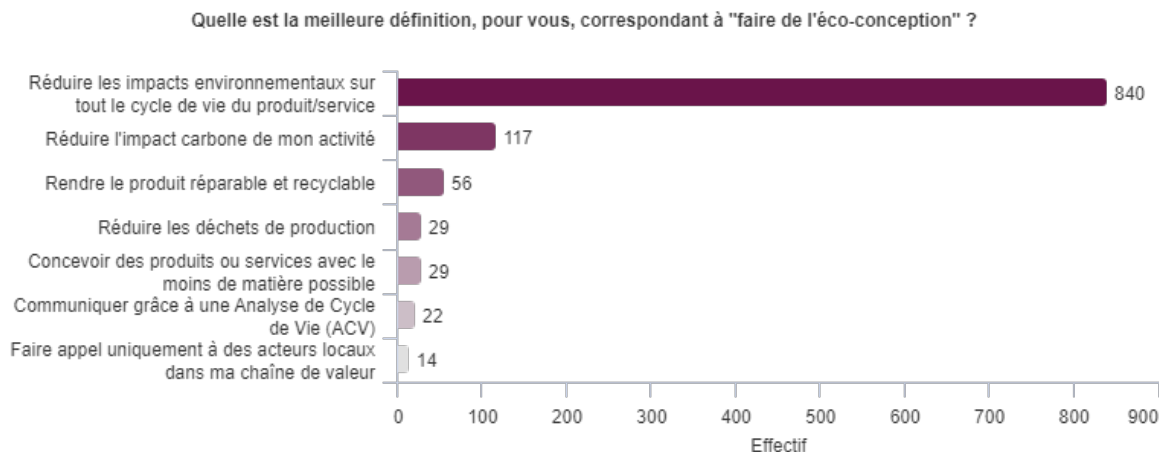


Figure 33 Perception de la définition de la démarche d'éco-conception par les entreprises répondantes

76 % des entreprises considèrent que faire de l'écoconception signifie réduire les impacts environnementaux sur tout le cycle de vie du produit ou du service, ce qui renvoie à la définition officielle, telle que présentée par l'ADEME ou la norme NF X 30-264.

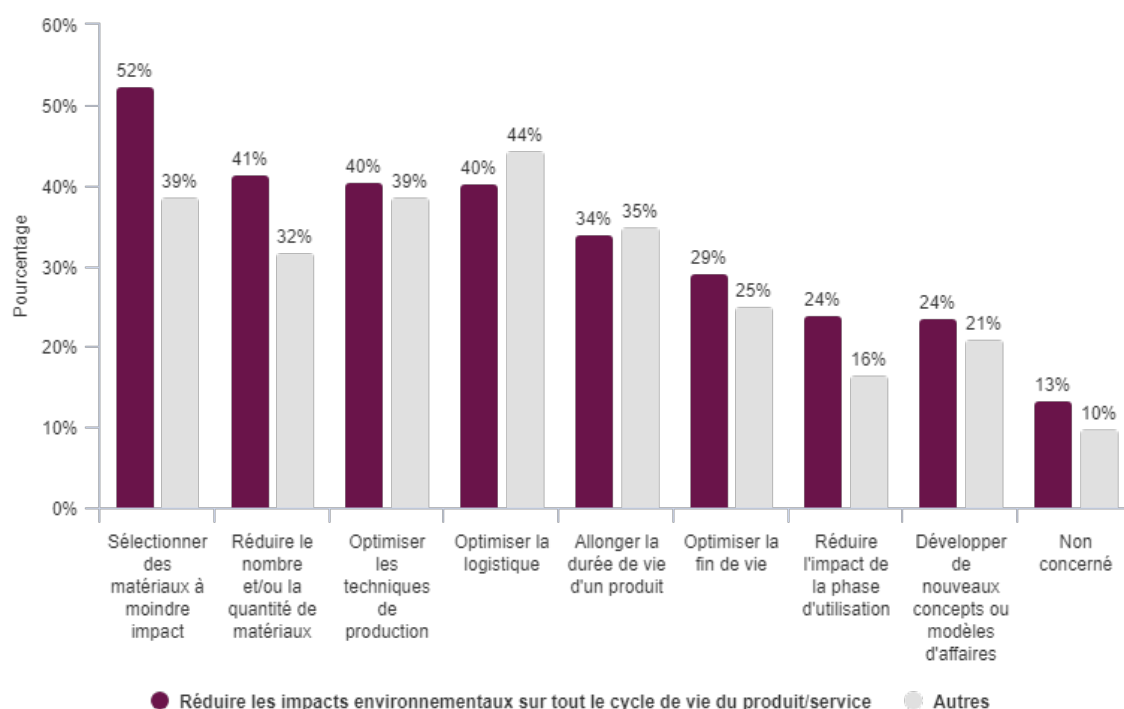


Figure 34 Actions d'écoconception des entreprises ayant une définition correcte ou partielle de l'écoconception

Les entreprises qui définissent l'écoconception comme la réduction des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie du produit/service sont plus susceptibles de sélectionner des matériaux à moindre impact (52 %) et de réduire le nombre et/ou la quantité de matériaux (41 %). En revanche, celles qui ont d'autres définitions de l'écoconception sont légèrement plus susceptibles d'optimiser la logistique (44 %).

3.3.3. Communiquer sur la démarche et les actions mises en œuvre

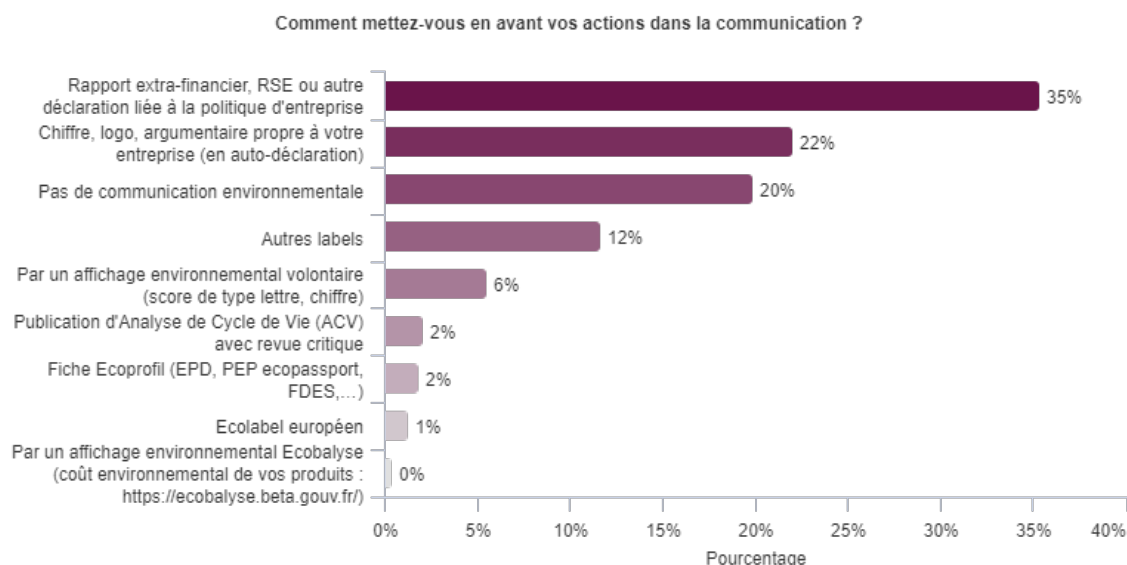


Figure 35 Modes de communication utilisés par les entreprises répondantes

35 % des entreprises disent produire un rapport extra-financier, un rapport RSE ou une autre déclaration liée à la politique d'entreprise pour communiquer sur leurs actions environnementales, ce qui en fait la méthode la plus courante. Cette fréquence est due à l'obligation des entreprises de plus de 500 salariés à produire un rapport annuel, encadré par la loi française et européenne, notamment dans le cadre de la CSDR (Corporate Sustainability Reporting Directive).

22 % des entreprises utilisent des chiffres, logos ou argumentaires propres à l'entreprise en auto-déclaration. C'est la forme de communication la plus utilisée après le reporting. Ce mode de communication est rendu accessible notamment grâce au travail de l'ADEME et du Pôle Eco-conception afin de lutter contre la déclaration d'allégations abusives. 20% des entreprises déclarent ne pas faire de communication environnementale.

Le ou les mode(s) de communication déclarés varient selon la taille des entreprises.

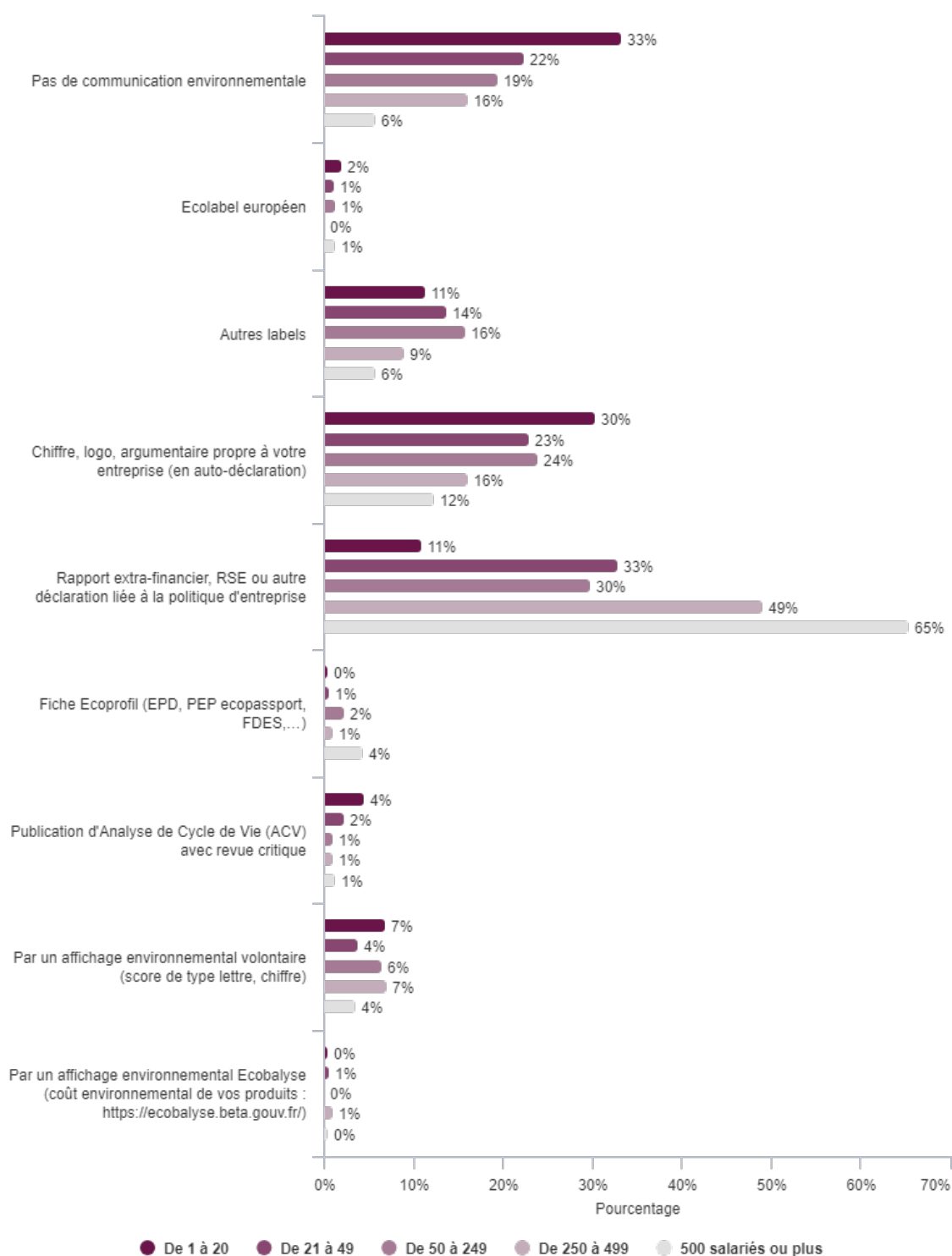


Figure 36 Modes de communication des actions de réduction d'impact en fonction de la taille de l'entreprise

Les petites entreprises (moins de 20 salariés) semblent plus susceptibles de ne pas communiquer du tout sur leurs actions environnementales, avec 33% d'entre elles n'ayant pas de communication environnementale, contre seulement 6% pour les grandes entreprises (500 salariés ou plus).

En revanche, les grandes entreprises privilégient davantage les rapports extra-financiers, RSE ou autres déclarations liées à la politique d'entreprise, avec 65% d'entre elles utilisant cette méthode, contre seulement 11% des petites entreprises.

Les petites entreprises ont tendance à utiliser des chiffres, logos ou arguments propres à l'entreprise en auto-déclaration (30%) plus fréquemment que les grandes entreprises (12%).

Ci-dessous, la maturité moyenne des répondants pour chacune des formes de communication :

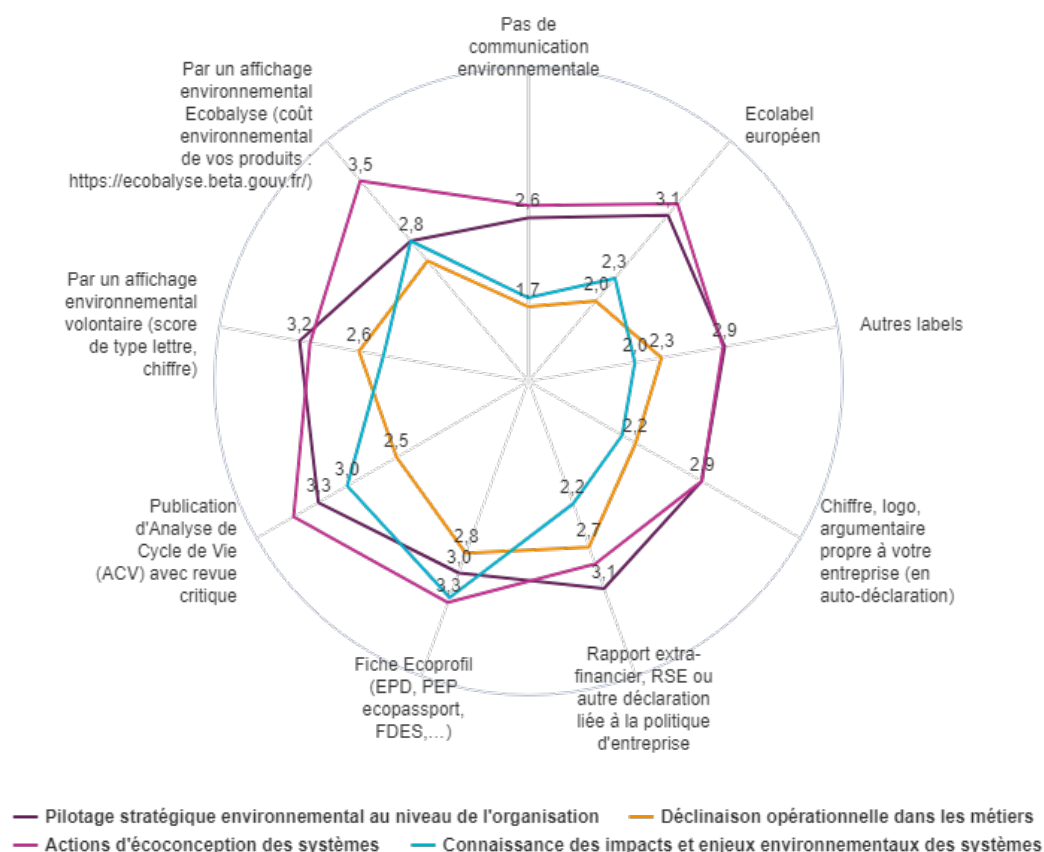


Figure 37 Score moyen de maturité des répondants pour chaque forme de communication

Les entreprises ne communiquant pas semblent avoir une maturité plus faible dans toutes les catégories. En revanche, les entreprises communiquant sur la base d'une ACV (publication d'ACV expert avec revue critique, utilisation des résultats pour réaliser une fiche Ecoprofil, ou un affichage environnemental) ont une maturité moyenne plus importante dans chacune des catégories, particulièrement sur les actions d'écoconception et la connaissance des impacts environnementaux.

Enfin, l'utilisation de labels environnementaux, de l'Ecolabel Européen, ainsi que les fiches Ecoprofil et les affichages environnementaux volontaires, reste relativement faible dans toutes les catégories de taille d'entreprise, avec une légère augmentation pour les grandes entreprises.

3.4. Etat des lieux des entreprises ayant bénéficié d'aides financières ADEME

Il a été demandé aux répondants s'ils avaient bénéficié de financements ADEME et de quelle nature. Ci-dessous le score de maturité correspondant à une synthèse de leurs réponses à la question : « Avez-vous bénéficié d'un accompagnement financier de l'ADEME ou Bpifrance pour la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets d'écoconception ? »

- « **Oui** » pour 17% des répondants : entreprises ayant bénéficié d'aides à l'écoconception grâce à l'un des dispositifs suivants : Diagnostic Ecoconception Bpifrance, Dispositif TREMPLIN, Aides aux études d'écoconception, Appel à Projets liés à l'écoconception (PERFECTO, GREEN GO, Mode Durable, ECONUM, TEXHABI, etc.)
- « **Non** » pour 55% des répondants : les entreprises n'ayant bénéficié d'aucune aide financière de l'ADEME
- « **Ne sait pas et autres** » pour 28% des répondants : les entreprises ne sachant pas si elles ont ou non bénéficié de financements ADEME, ou celles ayant bénéficié d'autres dispositifs d'aides sur des leviers spécifiques de réduction d'impacts environnementaux (hors approche globale d'écoconception, par exemple sur un seul type d'impact environnemental avec Diag Ecoflux, Diag Décarbon'Action, ou uniquement sur la valorisation en fin de vie par les appels à projets ORPLAST, ORMAT, etc.).

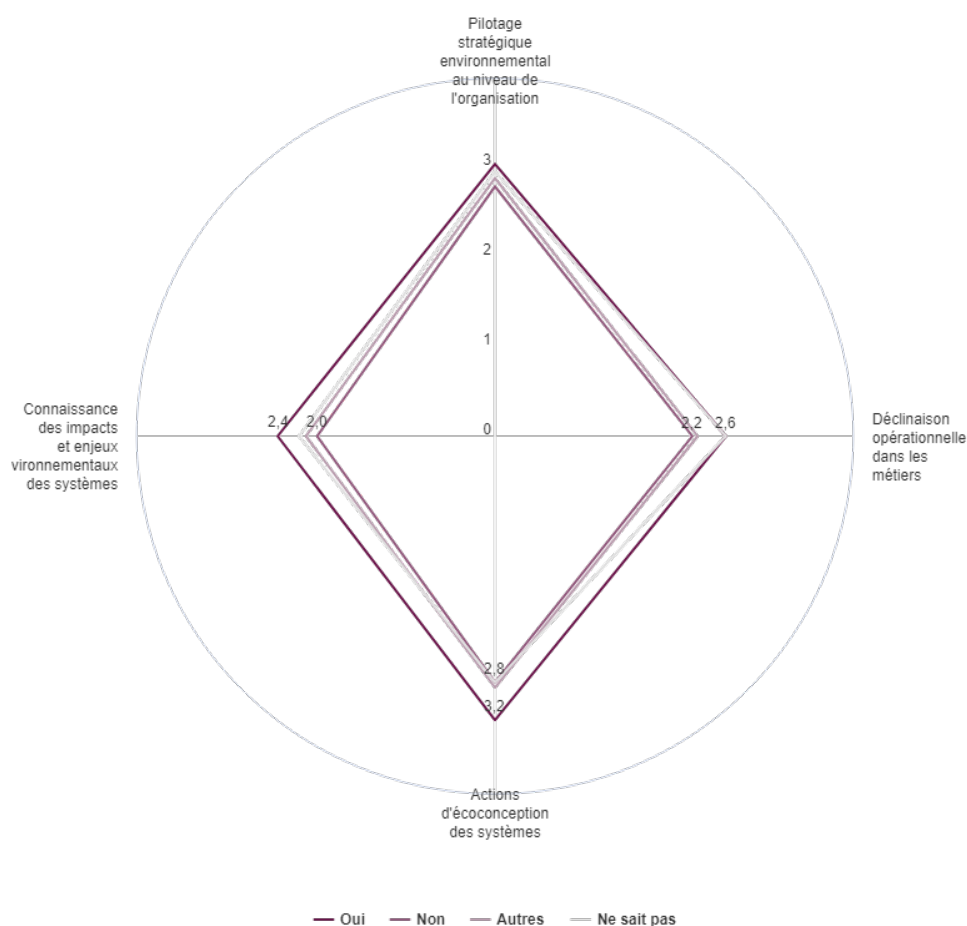


Figure 38 Score moyen de maturité sur chaque thème selon si l'entreprise a perçu un accompagnement financier de l'ADEME

Les résultats montrent clairement que les entreprises qui n'ont bénéficié d'aucune aide financière de l'ADEME obtiennent systématiquement des évaluations moyennes plus basses dans toutes les dimensions de pilotage stratégique, d'actions d'écoconception et de la gestion environnementale. À l'inverse, celles qui ont bénéficié d'aides au diagnostic, à la réalisation d'études, ou de certains appels à projets permettant de travailler sur la réduction de l'impact des produits et des services obtiennent des évaluations significativement plus élevées. C'est en particulier le cas sur la connaissance des impacts et les actions d'écoconception mises en œuvre.

Les graphiques suivants permettent de mieux caractériser la maturité des entreprises répondantes suivant leur lien avec les accompagnements et dispositifs de l'ADEME.

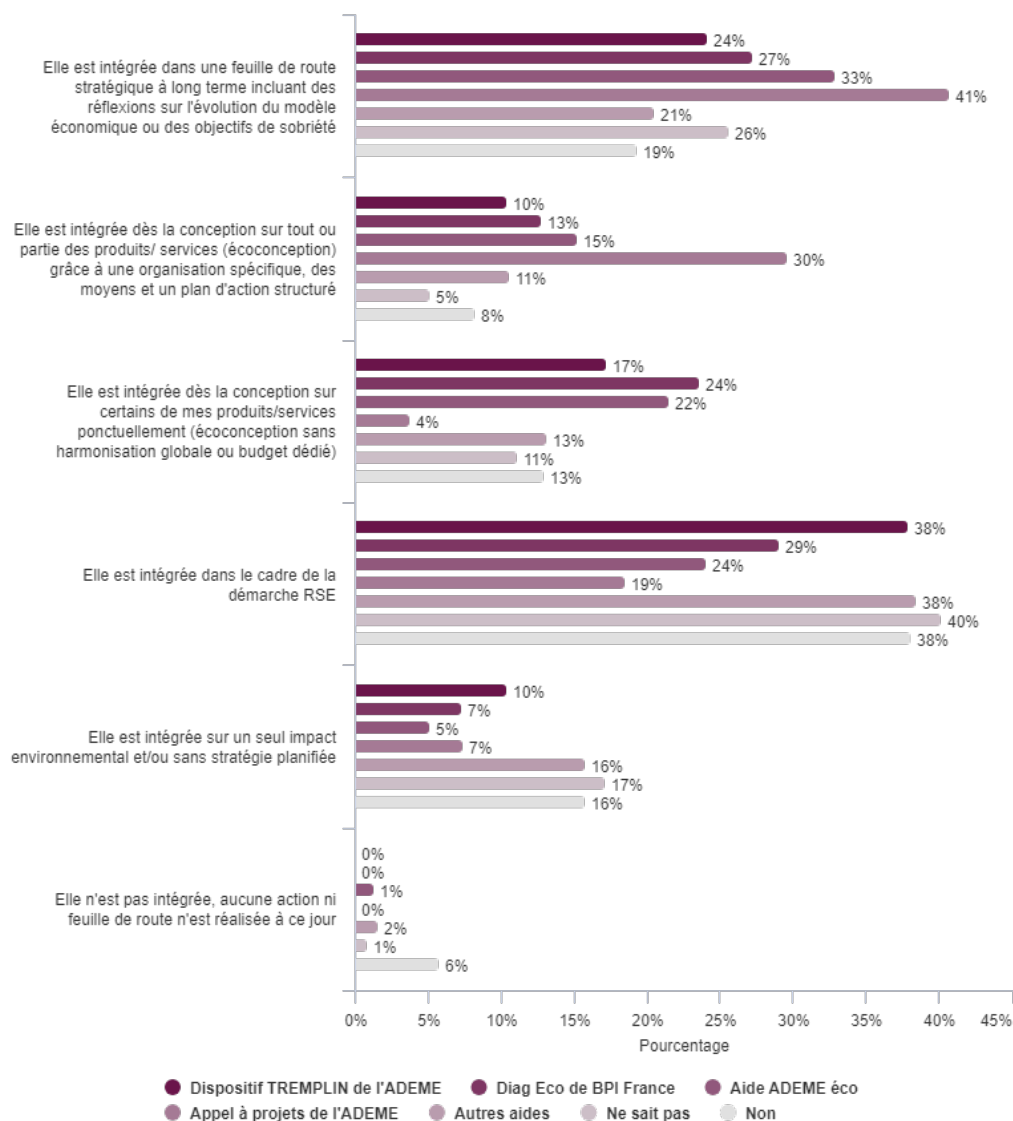


Figure 39 Niveau d'intégration du pilotage stratégique de l'entreprise selon le type d'accompagnement à l'écoconception

Légende :

- « Diag Eco de Bpifrance » : Diag Ecoconception opéré par Bpifrance pour le compte de l'ADEME
- « Aide ADEME éco » : Dispositif d'accompagnement Etudes d'écoconception des produits et des services

Seulement 19 % de ces entreprises qui n'ont pas bénéficié d'aides de l'ADEME ont intégré l'écoconception dans une feuille de route stratégique à long terme, contre des pourcentages significativement plus élevés pour celles ayant bénéficié d'aides, notamment 33 % pour l'aide ADEME Etudes et Investissements d'écoconception et 41 % pour les appels à projets d'écoconception de l'ADEME. Il semble également que les entreprises ayant bénéficié de dispositifs TREMLIN ou Diag Ecoconception de Bpifrance (dispositifs dédiés au diagnostic d'une démarche d'écoconception) sont moins nombreuses à intégrer la réduction des impacts dans la stratégie long terme (niveau 4 de la maturité liée au pilotage stratégique) que celles ayant bénéficiés d'études plus approfondies ou ayant bénéficié de dispositifs liés à des appels à projets..

De plus, les entreprises n'ayant pas eu recours aux aides proposées sont moins susceptibles d'intégrer systématiquement l'écoconception dès la conception (8 %) par rapport à celles accompagnées, par exemple par les appels à projets d'écoconception de l'ADEME (30%).

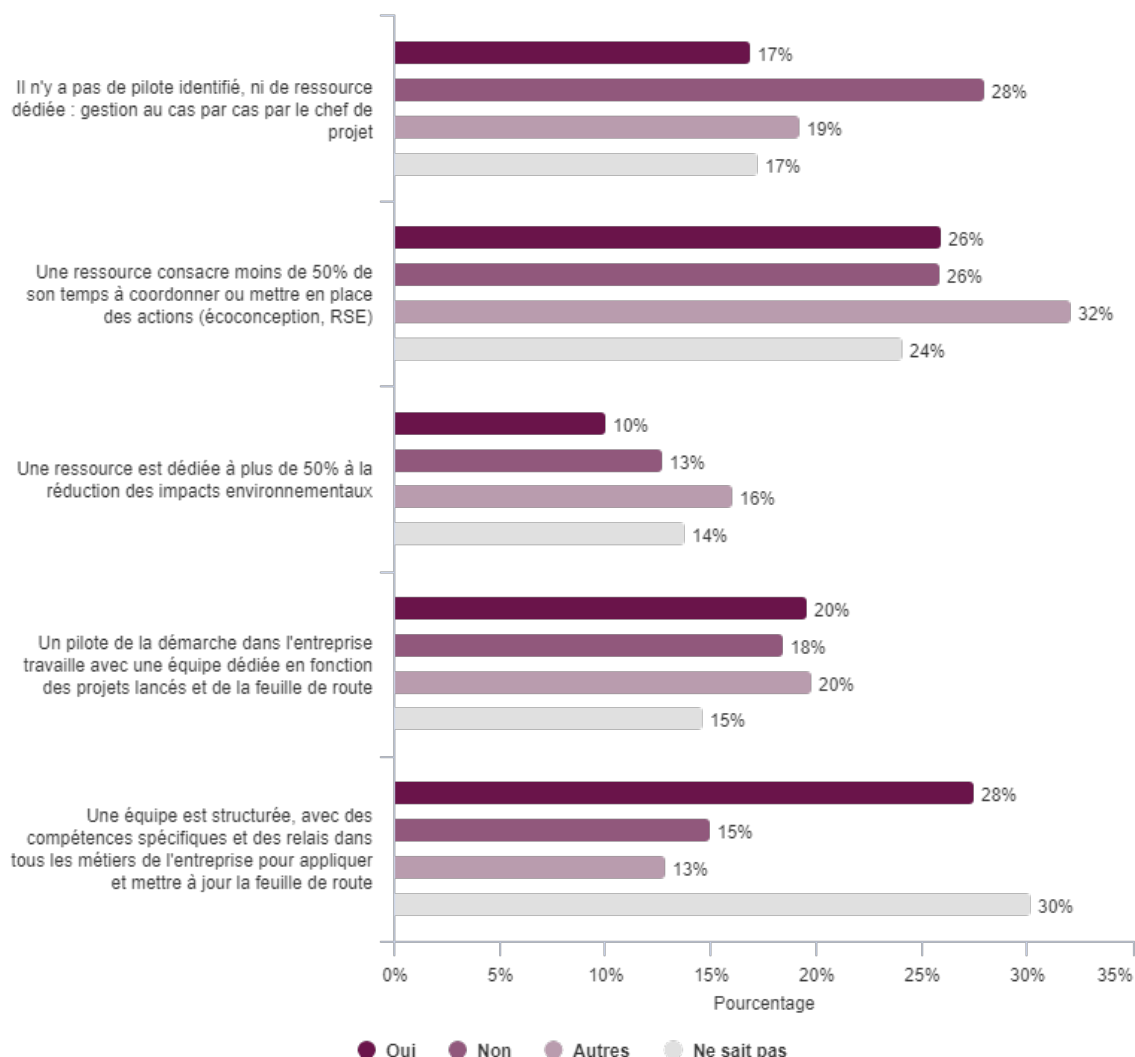


Figure 40 Niveau de maturité sur la déclinaison opérationnelle dans les métiers de l'entreprise selon le type d'accompagnement à l'écoconception

Il est plus fréquent de ne pas avoir de pilote identifié ni de ressource dédiée à la réduction des impacts environnementaux pour les entreprises n'ayant pas bénéficié d'aides financières pour leurs projets d'écoconception (28% des répondants). Ces entreprises sont également moins susceptibles d'avoir une équipe structurée avec des compétences spécifiques pour appliquer et mettre à jour la feuille de route (15% des répondants).

En comparaison, les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement, en particulier celles ayant participé à des appels à projets écoconception de l'ADEME, montrent une meilleure structuration de leurs actions environnementales. Par exemple, 48 % de ces entreprises ont une équipe structurée avec des compétences spécifiques, ce qui indique une approche plus organisée et dédiée. De plus, seulement 7 % des entreprises accompagnées grâce aux appels à projets écoconception de l'ADEME n'ont pas de pilote identifié ni de ressource dédiée, ce qui est significativement inférieur à la proportion des entreprises sans accompagnement.

Enfin, un parallèle complémentaire a été étudié : la répartition des entreprises par niveau de maturité pour celles ayant bénéficié d'une aide ADEME (tous dispositifs confondus) et celles n'en ayant pas bénéficié. Ci-dessous cette répartition pour chaque thème de maturité :

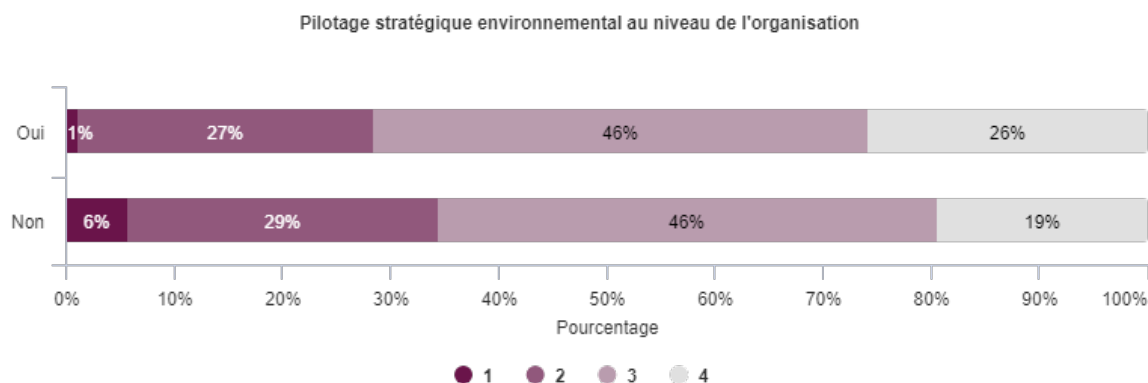


Figure 41 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement de financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en pilotage stratégique

Pilotage stratégique environnemental au niveau de l'organisation : Les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement ADEME sont moins nombreuses parmi les débutantes (niveau 1, aucune démarche intégrée) et plus nombreuses à être au niveau 4 (pilotage stratégique sur plusieurs années). La proportion d'entreprises ayant un niveau confirmé (niveau 3) est similaire.

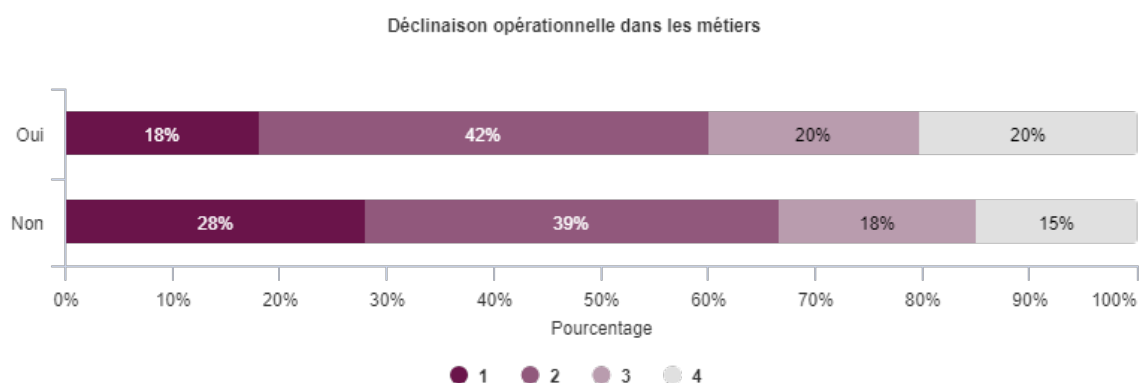


Figure 42 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement de financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en déclinaison opérationnelle dans les métiers

Déclinaison opérationnelle dans les métiers : Les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement sont plus présentes dans le niveau 4, alors que les entreprises n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement sont plus nombreuses à n'avoir pas de pilote de la démarche dans les métiers (niveau 1). Les niveaux intermédiaires sont assez similaires.

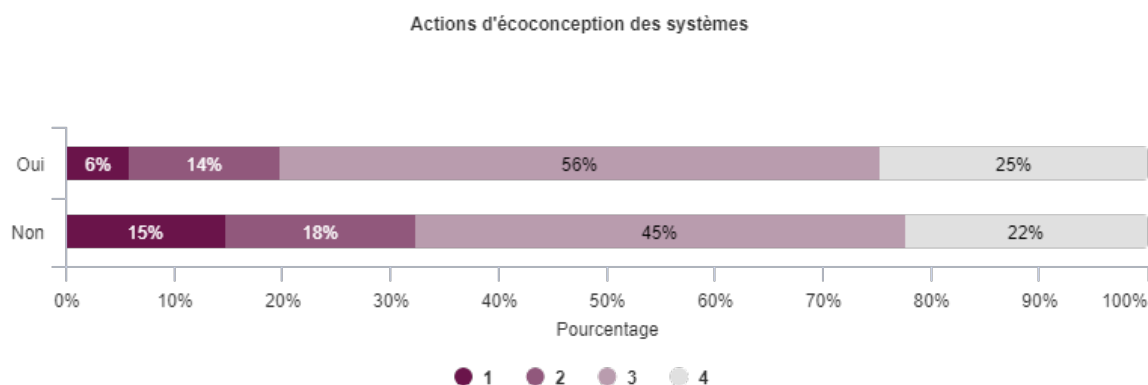


Figure 43 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement de financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en actions d'écoconception des systèmes

Actions d'écoconception des systèmes : Les entreprises n'ayant pas bénéficié d'accompagnement ont moins d'actions d'écoconception réalisées (davantage de niveaux 1 et 2). La différence est importante au niveau 3 (confirmé) : les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement sont majoritairement situées sur ce niveau.

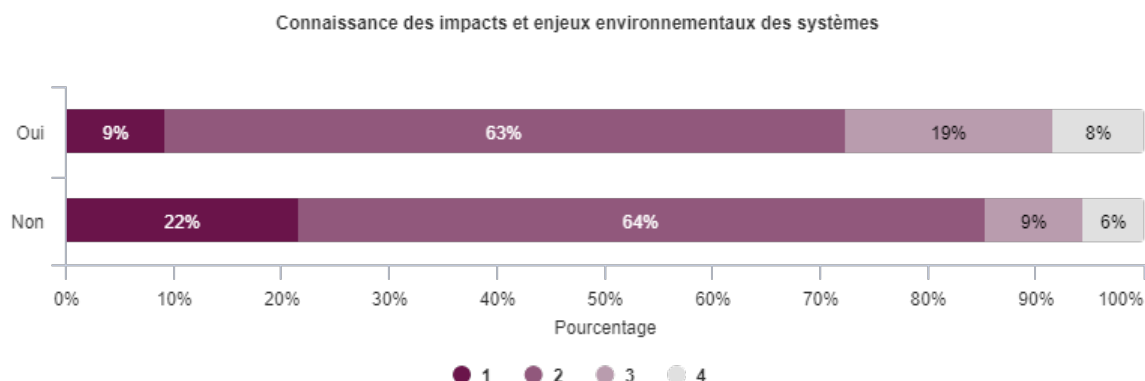


Figure 44 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement de financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en connaissance des enjeux environnementaux

Connaissance des impacts et enjeux environnementaux : Les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement ADEME ont une connaissance de leurs impacts plus complète d'après leur répartition par niveau de maturité : elles sont bien plus nombreuses à avoir une connaissance multi-critères (niveau 3 et 4). Toutefois, la proportion d'entreprises ayant une connaissance sur un critère ou une étape est très proche, qu'elles aient ou non bénéficié d'un accompagnement.

3.5. Freins et besoins des entreprises pour poursuivre la réduction des impacts environnementaux

3.5.1. Les freins à l'implication dans la réduction des impacts

Il a été demandé aux répondants quelles raisons étaient identifiées lorsqu'il n'y avait aucune stratégie de réduction des impacts environnementaux.

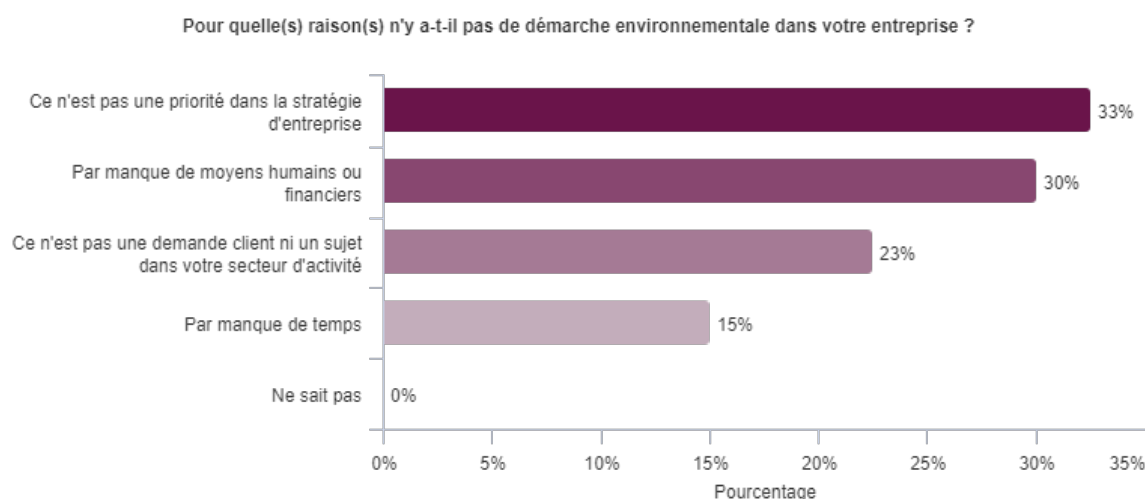


Figure 45 Raisons du non-engagement des entreprises dans la réduction des impacts environnementaux

La majorité des entreprises déclarent que c'est l'absence de priorité stratégique (33%) qui freine le déploiement d'une démarche de réduction des impacts. Pour 30% des répondants, c'est une question de moyens humains ou financiers. L'absence de besoin client est aussi fléchi à 23%, ce qui confirme l'importance des clients parmi les parties prenantes principales de l'entreprise.

De la même manière, les entreprises ne mesurant pas leurs impacts ont choisi des éléments de réponses quant à leurs freins.

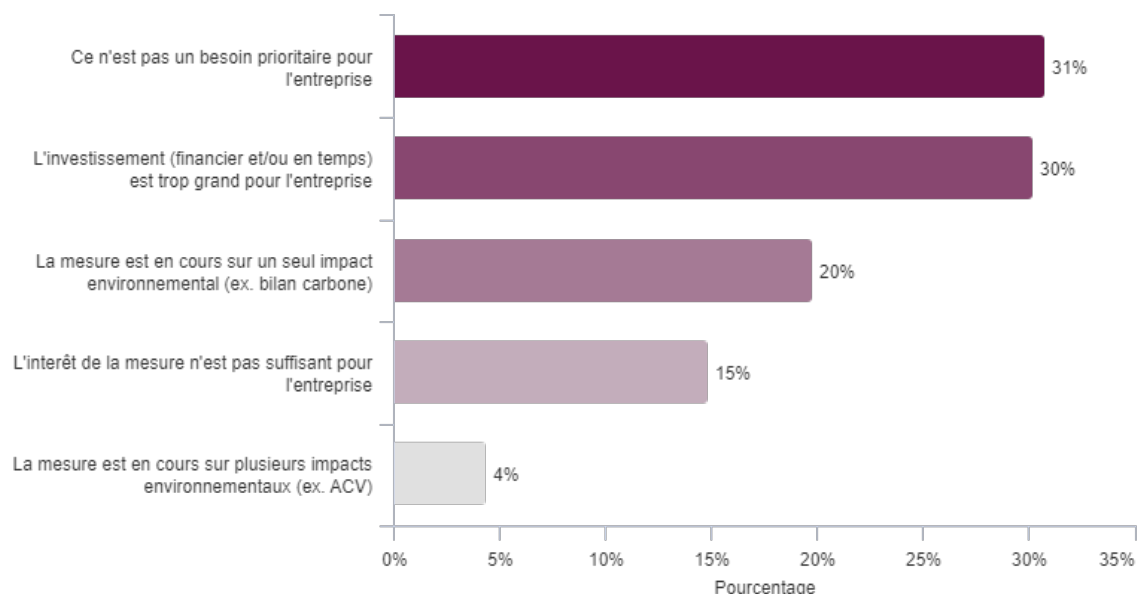


Figure 46 Raisons de la non-mesure des impacts environnementaux par les entreprises

Parmi les entreprises interrogées, 20 % ont une mesure en cours sur un seul impact environnemental, comme avec un bilan carbone, et 4 % préparent la mesure sur plusieurs impacts environnementaux, par exemple à travers une Analyse du Cycle de Vie (ACV). Pour 15 % des entreprises, l'intérêt de mesurer ces impacts n'est pas suffisant. Un investissement trop important, que ce soit en termes financiers ou de temps, est une raison majeure pour 30 % des entreprises. Enfin, 31 % des entreprises ne considèrent pas la mesure des impacts environnementaux comme une priorité.

Au-delà de la démarche globale et de la mesure des impacts, ont été investigués les freins à l'accès aux compétences nécessaires pour initier la réduction des impacts environnementaux en interne. Notamment les freins liés à l'organisation de sessions de formation :

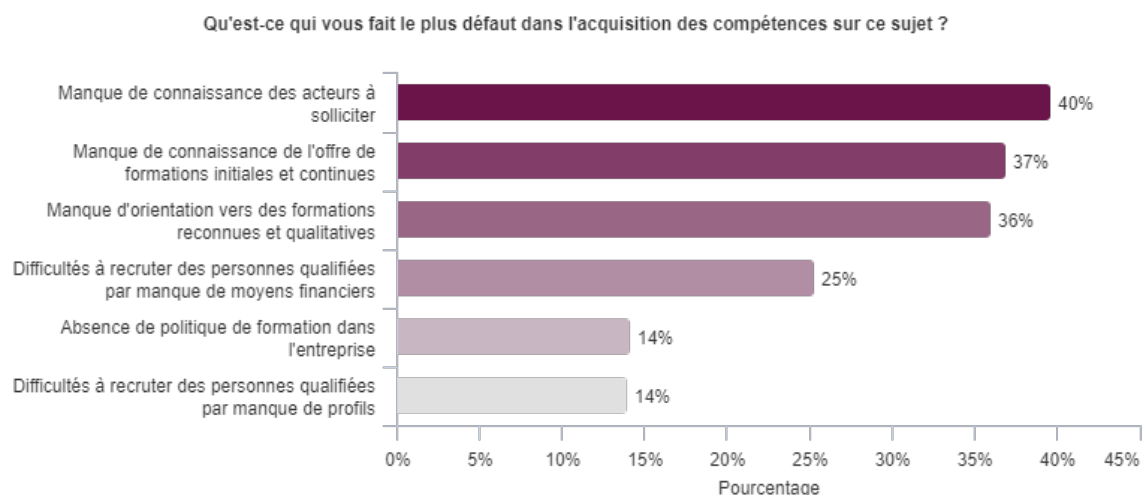


Figure 47 Freins à la réalisation de formations sur la réduction des impacts environnementaux

Les principaux défis dans l'acquisition des compétences au sein des entreprises incluent le manque de connaissance des acteurs à solliciter (40 %), le manque de connaissance de l'offre de formations initiales et continues (37 %), et le manque d'orientation vers des formations reconnues et qualitatives (36 %).

3.5.2. Les besoins des entreprises

Au-delà des freins actuels des entreprises, il a été demandé de relever les besoins principaux pour renforcer en particulier la démarche d'écoconception en entreprise.

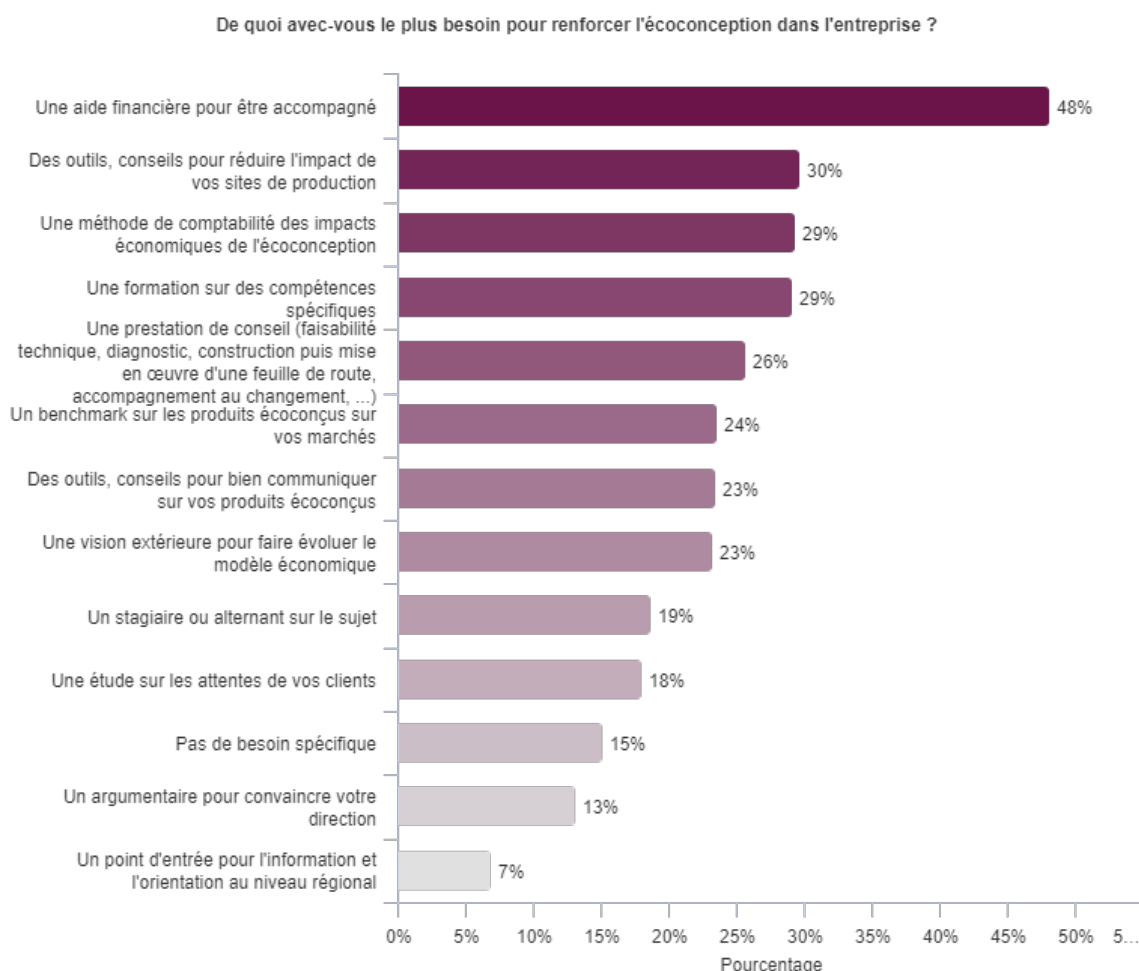


Figure 48 Besoins des entreprises pour approfondir la prise en compte de l'écoconception

Les entreprises recherchent principalement une aide financière pour faciliter l'écoconception, avec 48% d'entre elles identifiant ce besoin comme crucial. De plus, 30% des entreprises souhaitent obtenir des outils et des conseils pour réduire l'impact environnemental de leurs sites de production, tandis que 29% expriment le besoin de formations spécifiques et de méthodes pour comptabiliser les impacts économiques de l'écoconception.

Baromètre 2020

En 2020, c'est surtout le conseil qui était recherché (28% pour une subvention pour une prestation de conseil, 24% pour une prestation gratuite de conseil).

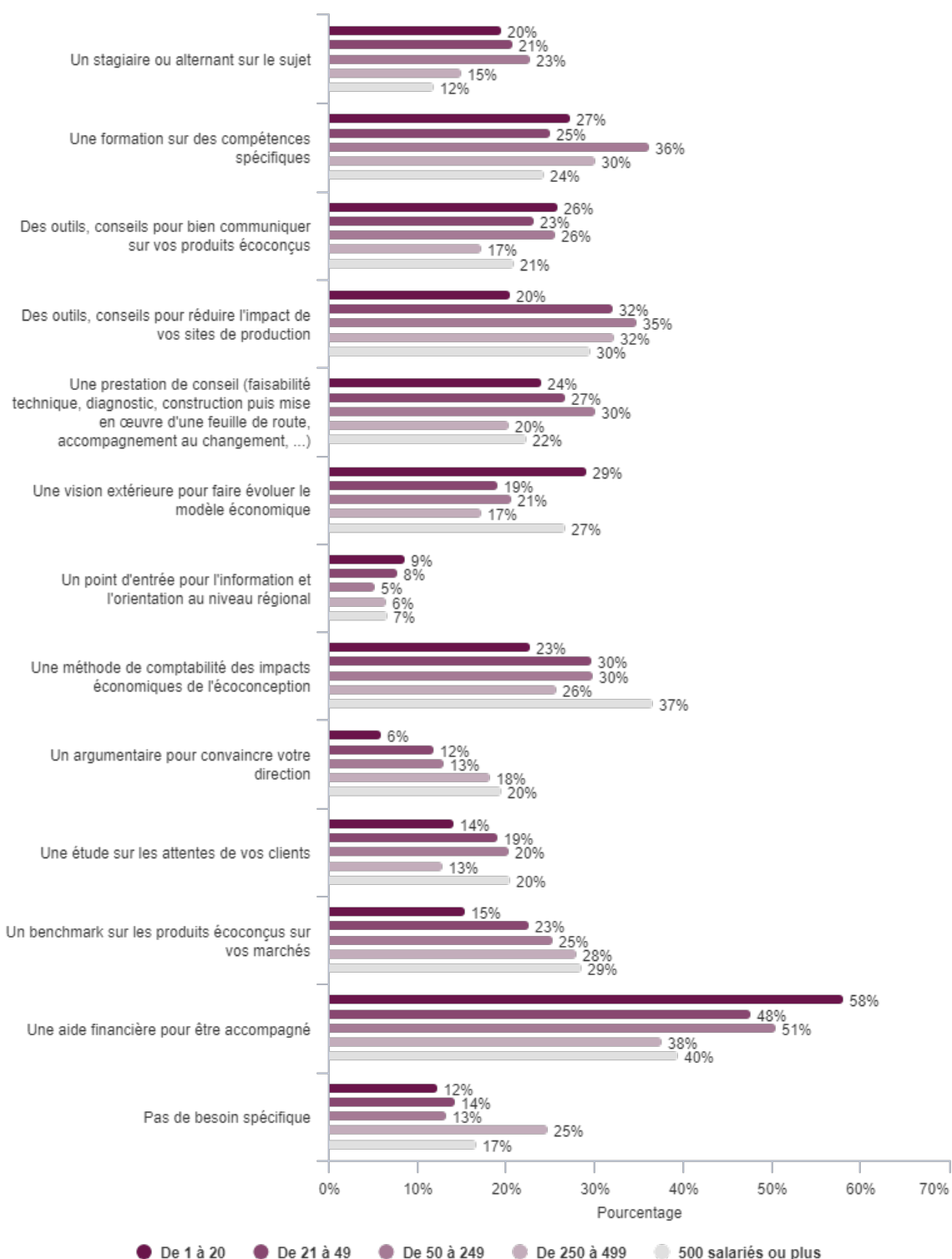


Figure 49 Besoins exprimés pour renforcer l'écoconception selon la taille de l'entreprise

Les petites entreprises déclarent un besoin plus marqué d'aide financière pour être accompagnées, avec 58 % d'entre elles identifiant ce besoin, contre 51 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés. Elles sont également plus susceptibles de rechercher une vision extérieure pour faire évoluer leur modèle économique (29 % contre 21 %).

Cependant, les petites entreprises montrent moins d'intérêt pour des outils et conseils pour réduire l'impact de leurs sites de production (20 % contre 35 % pour les entreprises de 50 à 249 salariés). De plus, les entreprises de plus de 50 salariés sont plus enclines à rechercher une formation sur des compétences spécifiques (36 % contre 27 %).

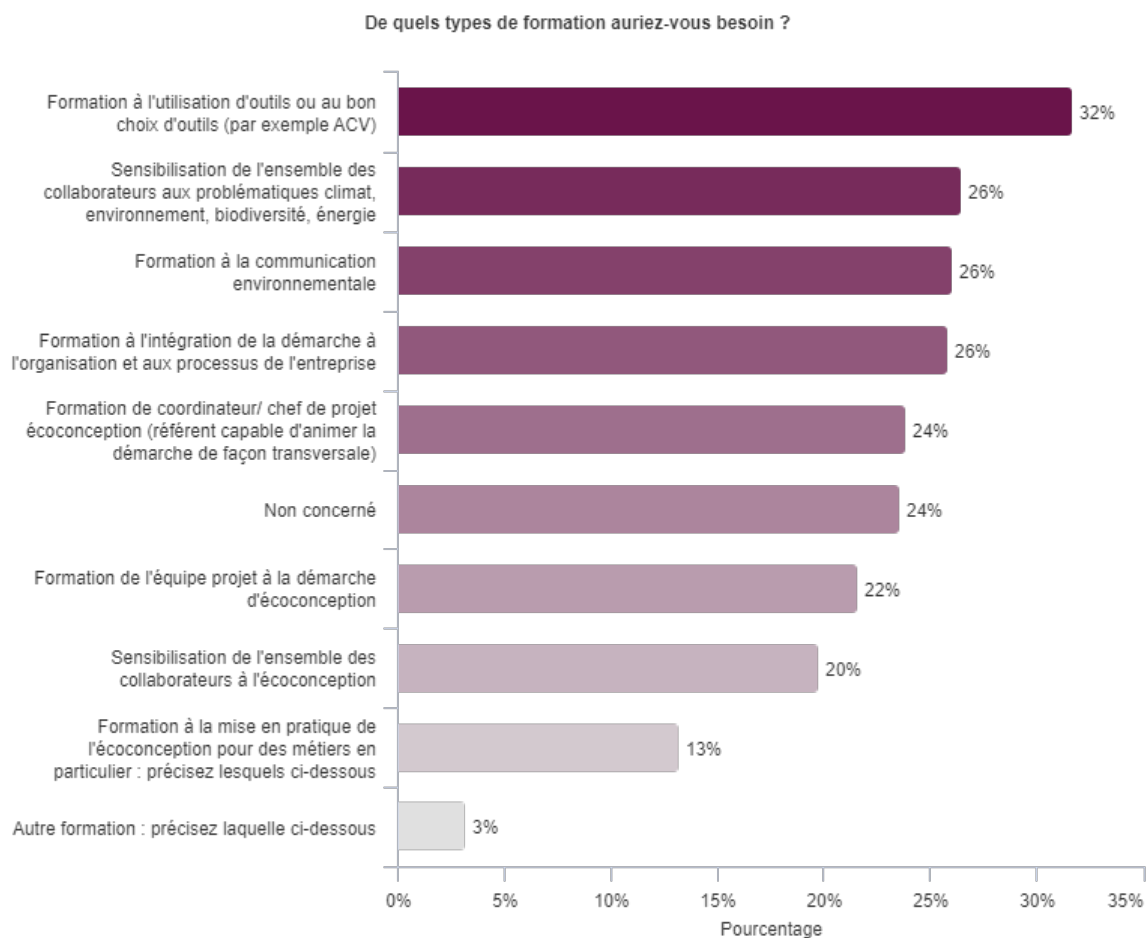


Figure 50 Thématiques de formation sollicitées par les entreprises

Les entreprises ont exprimé un besoin particulièrement élevé pour la formation à l'utilisation d'outils ou au bon choix d'outils, comme l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), avec 32 % des entreprises identifiant ce besoin. D'autres besoins significatifs incluent la sensibilisation des collaborateurs aux problématiques environnementales (26 %), la formation à la communication environnementale (26 %), et l'intégration de la démarche d'écoconception à l'organisation et aux processus de l'entreprise (26 %). Un nombre notable d'entreprises (24 %) a également indiqué ne pas être concernées par ces formations.

4. Conclusion / Perspectives

L'étude sur l'état des lieux des pratiques et besoins dans la réduction des impacts environnementaux s'inscrit dans trois objectifs différents :

- La volonté d'avoir une vision sur la maturité des entreprises dans leur intégration de pratiques réduisant leurs impacts environnementaux, en se basant sur la grille de maturité liée à l'écoconception présente dans la norme NF X30-264 version 2025.
- La réalisation d'un état des lieux des pratiques et des besoins des entreprises dans leur transition écologique, afin d'être capable de continuer à les soutenir dans cette direction
- La poursuite de l'étude barométrique qui avait été initiée en 2014 et poursuivie en 2020, dans le but d'observer l'évolution des comportements des entreprises vis-à-vis de la démarche d'écoconception.

Enseignements principaux de l'étude

L'écoconception est une méthodologie désormais connue et déployée, qui est complétée par d'autres stratégies de réduction des impacts environnementaux. C'est la raison pour laquelle l'étude porte sur ces démarches plus larges, avant de faire un focus spécifique sur l'écoconception.

Pour la première fois, les répondants ont vu qualifiée leur maturité à intégrer des stratégies et actions d'écoconception dans leurs activités. Dans les quatre thèmes qui ont permis de définir la maturité d'une entreprise, la majorité des entreprises interrogées se situent au niveau initié ou confirmé dans leur maturité d'intégration des enjeux environnementaux. Les niveaux extrêmes, regroupant les entreprises débutantes ou expertes, sont moins représentés : même s'il y a une marge de progression importante, il y a peu de répondants au niveau « débutant » en moyenne sur l'ensemble des thèmes couverts.

Compte tenu des canaux de diffusion utilisés, le panel des répondants à cette étude provient en majorité d'un public informé ou sensibilisé aux enjeux environnementaux, comme c'était déjà le cas lors de l'étude précédente : un constat intéressant dans l'interprétation du baromètre de l'écoconception.

Par rapport aux résultats obtenus en 2020, il ressort des déclarations analysées que le profil des répondants a évolué : davantage d'entreprises sont motivées par l'écoconception du fait d'une demande client ; ce qui n'était que peu le cas en 2020 est répandu aujourd'hui. La fierté et la motivation des employés est une retombée davantage considérée, ce qui va de pair avec l'augmentation des entreprises ayant une démarche RSE depuis 2020. Les entreprises interrogées ont un lien fort avec les acteurs de leur chaîne de valeur et leurs salariés. Les retours économiques déclarés par les répondants sont globalement similaires à ceux de 2020, ainsi que les besoins des entreprises.

Des disparités subsistent entre petites, moyennes et grandes entreprises : la possibilité de structuration qu'offre une ETI ou un grand groupe permet davantage de moyens et d'intégration au niveau stratégique, et pour autant des besoins subsistent toujours concernant les compétences et les outils. Dans les petites et moyennes entreprises, outre les besoins en financements, la formation et le conseil font également partie des demandes prioritaires.

Il est également important de mettre en avant le rôle des accompagnements de l'ADEME sur la réduction des impacts environnementaux, et l'écoconception en particulier : les entreprises qui en ont bénéficié semblent être plus matures, notamment sur le pilotage stratégique des actions et la connaissance de leurs impacts environnementaux.

Les entreprises interrogées semblent témoigner que la transition écologique est en cours. Elle est intégrée à des niveaux différents, mais elle est bien présente dans leur quotidien grâce à de multiples démarches : RSE, écoconception se complètent pour aller plus loin. Le changement semble néanmoins inscrit dans le temps long, et des efforts sont toujours nécessaires pour rendre ces démarches plus robustes. Les répondants sont prêts à renforcer leurs efforts et leurs actions de réduction des impacts, lorsque c'est déjà une démarche déjà existante chez eux. L'intérêt est donc renouvelé, et les besoins sont nombreux pour améliorer les actions de réduction : la transition écologique se fera avec les entreprises, leurs salariés, leurs clients et leurs fournisseurs.

Quand les décisions stratégiques soutiennent l'écoconception, quand la chaîne de valeur est intégrée dans la démarche, on entre dans une boucle vertueuse : l'anticipation des réglementations et la demande du marché sont des motivations fortes, les bénéfices sont mieux mesurés et plus importants, et la notoriété de l'entreprise s'améliore en interne comme en externe.

Références bibliographiques

Pôle Eco-conception, IDP, 2014. La profitabilité de l'écoconception : une analyse économique. <https://www.eco-conception.fr/data/sources/users/10/rapportidp2014web.pdf> [Consulté le 2025/09]

ADEME, QUANTIS, I Care & Consult, 2017. Analyse des bénéfices économiques et financiers de l'écoconception pour les entreprises. <https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/1264-analyse-des-benefices-economiques-et-financiers-de-l-eco-conception-pour-les-entreprises.html> [consulté le 2025/09]

ADEME, HARRIS INTERACTIVE, 2020. Baromètre Ecoconception 2020. <https://librairie.ademe.fr/industrie-et-production-durable/4201-barometre-ecoconception-2020.html> [consulté le 2025/09]

Norme NF X30-264, Management environnemental – Principes et méthode pour la mise en place d'une démarche d'écoconception. 2025

Index des tableaux et figures

TABLEAUX

Tableau 1 Réponses à la question : « Dans votre structure, comment est intégrée la démarche de réduction des impacts environnementaux de vos produits et services ? »	11
Tableau 1 Réponses à la question : « En interne, comment sont pilotées les actions de réduction d'impacts environnementaux ? »	14
Tableau 1 Réponses à la question : « Sur quel périmètre mettez-vous en œuvre l'écoconception dans vos activités ? »	16
Tableau 1 Réponses à la question : « Comment sont mesurés les impacts environnementaux des produits/ services ou de l'ensemble des activités de l'entreprise ? »	18
Tableau 1 Synthèse des réponses aux questions liées aux retombées économiques de l'écoconception	23
Tableau 2 Classement des retombées positives de l'écoconception pour les répondants selon leur rang d'importance (Rang 1 : plus important).....	24

Figure 1 : Nombre de salariés des entreprises répondantes	8
Figure 2 Région des entreprises répondantes.....	8
Figure 3 Fonction des répondants dans leur entreprise	9
Figure 4 Fonction des répondants selon la taille de leur entreprise	9
Figure 5 Secteur d'activité des entreprises répondantes	10
Figure 6 Maturité des entreprises concernant le pilotage stratégique environnemental au niveau de l'organisation selon les niveaux 1 à 4	12
Figure 7 Répartition des niveaux de maturité sur le pilotage stratégique selon la taille des entreprises	13
Figure 8 Maturité des entreprises concernant la déclinaison opérationnelle dans les métiers selon les niveaux 1 à 4*	14
Figure 9 Répartition des niveaux de maturité sur la déclinaison opérationnelle dans les métiers selon la taille des entreprises.....	15
Figure 10 Maturité des entreprises concernant les actions d'écoconception des systèmes selon les niveaux 1 à 4	16
Figure 11 Répartition des niveaux de maturité sur les actions d'éco-conception des systèmes selon la taille des entreprises.....	17
Figure 12 Maturité des entreprises concernant la connaissance des impacts et enjeux environnementaux selon les niveaux 1 à 4*	18
Figure 13 Répartition des niveaux de maturité sur la connaissance des impacts environnementaux selon la taille des entreprises	19
Figure 14 Motivations des répondants pour la mesure des impacts environnementaux	19
Figure 15 Acteurs mandatés pour la mesure des impacts environnementaux selon la taille de l'entreprises.....	20
Figure 16 Fréquence de la mesure des impacts environnementaux	20
Figure 17 Fréquence de mesure des impacts environnementaux en fonction du nombre de salariés	21
Figure 18 Motivations des entreprises pour la réduction des impacts environnementaux.....	22
Figure 19 Impact économique de l'écoconception sur le chiffre d'affaire (CA) et la marge des produits et services concernés	23
En conclusion, parmi les entreprises capables d'estimer l'impact de l'écoconception sur des indicateurs économiques, il apparaît :	23
Figure 19 Retombées positives de l'écoconception par rapport au niveau moyen de maturité des entreprises sur les actions d'écoconception mises en œuvre	24
Figure 20 Classement des retombées positives de l'écoconception les plus importantes.....	25
Figure 21 Parties prenantes influençant la démarche d'écoconception des entreprises	26
Figure 22 Influence des parties prenantes selon la taille des entreprises	27
Figure 23 Volonté stratégique des entreprises à aller plus loin dans la réduction de leurs impacts environnementaux	28
Figure 24 Volonté des entreprises à aller plus loin en fonction de la maturité sur les quatre thèmes.....	28
Figure 25 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux de maturité en pilotage stratégique	29
Figure 26 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux de maturité en déclinaison opérationnelle	29
Figure 27 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux d'actions d'éco-conception	30
Figure 28 Réponse des entreprises à la question "souhaitez-vous aller plus loin dans la réduction des impacts environnementaux ? » et lien avec les niveaux de connaissance des impacts environnementaux.....	30
Figure 29 Actions de réduction des impacts environnementaux mises en œuvre par les entreprises.....	31
Figure 30 Actions d'écoconception mises en œuvre par les entreprises.....	32
Figure 31 Répartition des niveaux de maturité pour les entreprises déclarant développer de nouveaux modèles d'affaire.....	33
Figure 32 Perception de la définition de la démarche d'éco-conception par les entreprises répondantes	33
Figure 33 Actions d'écoconception des entreprises ayant une définition correcte ou partielle de l'écoconception 34	

Figure 34 Modes de communication utilisés par les entreprises répondantes	34
Figure 35 Modes de communication des actions de réduction d'impact en fonction de la taille de l'entreprise	35
Figure 36 Score moyen de maturité des répondants pour chaque forme de communication	36
Figure 37 Score moyen de maturité sur chaque thème selon si l'entreprise a perçu un accompagnement financier de l'ADEME	37
Figure 38 Niveau d'intégration du pilotage stratégique de l'entreprise selon le type d'accompagnement à l'écoconception	38
Figure 39 Niveau de maturité sur la déclinaison opérationnelle dans les métiers de l'entreprise selon le type d'accompagnement à l'écoconception	39
Figure 40 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en pilotage stratégique	40
Figure 41 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en déclinaison opérationnelle dans les métiers	40
Figure 42 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en actions d'écoconception des systèmes	40
Figure 43 Entreprises ayant bénéficié d'accompagnement financier de l'ADEME et lien avec les niveaux de maturité en connaissance des enjeux environnementaux	41
Figure 44 Raisons du non-engagement des entreprises dans la réduction des impacts environnementaux	41
Figure 45 Raisons de la non-mesure des impacts environnementaux par les entreprises	42
Figure 46 Freins à la réalisation de formations sur la réduction des impacts environnementaux	42
Figure 47 Besoins des entreprises pour approfondir la prise en compte de l'écoconception	43
Figure 48 Besoins exprimés pour renforcer l'écoconception selon la taille de l'entreprise	44
Figure 49 Thématiques de formation sollicitées par les entreprises	45

FIGURES

Annexe – Lien entre réponses et grille de maturité de la démarche de réduction des impacts

Inclusion du questionnaire dans le référentiel de maturité issu de la norme X30-264						
N°	Question	Entreprise débutante (Niveau 1)	Entreprise initiée (Niveau 2)	Entreprise confirmée (Niveau 3)	Entreprise experte (Niveau 4)	Sous-thème de la maturité
11	Dans votre structure, comment est intégrée la démarche de réduction des impacts environnementaux de vos produits et services ?	Elle n'est pas intégrée, aucune action ni feuille de route n'est réalisée à ce jour	Elle est intégrée sur un seul impact environnemental et/ou sans stratégie planifiée : en réduisant l'impact carbone, les impacts du site de production, des bureaux, des zones de stockage (réduction des consommations, des déchets, des rejets), en réduisant les transports...	Elle est intégrée dans le cadre de la démarche RSE	Elle est intégrée dans une feuille de route stratégique à long terme incluant des réflexions sur l'évolution du modèle économique ou des objectifs de sobriété	Pilotage stratégique environnemental au niveau de l'organisation
			Elle est intégrée dès la conception sur certains de mes produits/services ponctuellement (écoconception sans harmonisation globale ou budget dédié)	Elle est intégrée dès la conception sur tout ou partie des produits/services (écoconception) grâce à une organisation spécifique, des moyens et un plan d'action structuré		
15	En interne, comment sont pilotées les actions de réduction d'impacts environnementaux ?	Il n'y a pas de pilote identifié, ni de ressource dédiée au sujet.	Une ressource consacre moins de 50% de son temps à coordonner ou mettre en place des actions (écoconception, RSE)	Un pilote de la démarche dans l'entreprise travaille avec une équipe dédiée en fonction des projets lancés et de la feuille de route	Une équipe est structurée, avec des compétences spécifiques et des relais dans tous les métiers de l'entreprise pour appliquer, mesurer et mettre à jour la feuille de route	Pilotage et expertise en éco-conception déclinaison opérationnelle dans les métiers

			Une personne est dédiée à plus de 50% à la réduction d'impact environnemental			
19	Sur quel périmètre mettez-vous en œuvre l'écoconception dans vos activités ?	Aucun	Uniquement une réduction des consommations ou des émissions CO2 de l'entreprise	Sur certains produits ou services	Sur tous les produits et les activités	Actions d'éco-conception des systèmes
				Dans le cadre de la démarche RSE, Plan de Prévention Ecoconception ou toute autre planification en place		
22	Comment sont mesurés les impacts environnementaux des produits/services ou de l'ensemble des activités dans l'entreprise ?	Ils ne sont pas mesurés	Ils sont mesurés par un bilan carbone, ou autre moyen ne mesurant qu'un seul critère (consommation d'énergie, d'eau,)	Ils sont mesurés ponctuellement sur les produits/services qui le nécessitent grâce à un outil type ACV simplifié ou expert	Ils sont mesurés systématiquement sur tout ou partie des produits/services grâce à un outil type ACV simplifié ou expert	Connaissance des impacts et enjeux environnementaux des systèmes
			Il est mesuré de façon qualitative par un outil interne, une matrice, etc. sur les produits, service ou l'ensemble des activités de l'entreprise			

Annexe – Questionnaire de l'enquête

Question	Typologie de réponses
1. Informations générales relatives à l'entreprise	
Texte introductif	La future norme française de l'écoconception propose une grille d'analyse de la maturité des entreprises quant à la prise en compte et à la réduction impacts environnementaux. Si vous souhaitez recevoir le positionnement de votre entreprise au regard de vos réponses, nous vous invitons à nous laisser vos coordonnées. L'ADEME et le Pôle Eco-conception traitent les données recueillies dans le but de vous faire un retour sur le positionnement de votre maturité. Pour en savoir plus et exercer vos droits, reportez-vous à la notice ci-dessous
1	Nom de l'entreprise - <i>saisie libre</i>
2	Nombres de salariés - <i>choix unique</i>
	De 1 à 20
	De 21 à 49
	De 50 à 249
	de 250 à 499
	500 salariés ou plus
3	Région - <i>choix unique - liste déroulante des régions</i>
	Auvergne-Rhône-Alpes
	Bourgogne-Franche-Comté
	Bretagne
	Centre-Val-de-Loire
	Corse
	Grand-Est
	Hauts-de-France
	Ile-de-France
	Normandie
	Nouvelle-Aquitaine
	Occitanie
	Pays-de-la-Loire
	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
	Guadeloupe
	Guyane
	Martinique
	La Réunion
	Mayotte
	Autre
4	Comment avez-vous connu cette enquête ? - <i>choix unique</i>
	Par les réseaux sociaux
	Grâce à un réseau d'entreprise auquel vous appartenez
	Par un consultant/ Bureau d'Etudes

		Par un éco-organisme
		Par l'ADEME
		Par le Pôle Eco-conception
		Par BPI France
		Par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)
		Par un organisme d'accompagnement (CCI, acteur économique...)
		Autre
5	Quelle est votre fonction dans l'entreprise ? - <i>choix unique</i>	
		Dirigeant
		Responsable RSE, QSE
		Bureau d'études, R&D, Production
		Achats
		Environnement
		Marketing
		Autre
6	Quel est votre secteur d'activité ? - <i>choix unique</i>	
		Agriculture
		Industrie
		Construction
		Services
		Commerce
7	Sur quelle(s) catégorie(s) de produits porte votre activité ? - <i>choix unique</i>	
		Industrie - Industrie extractive
		Industrie - Industrie manufacturière divers
		Industrie - Impression
		Industrie - Ameublement
		Industrie - Papier et Carton
		Industrie - Verre
		Industrie - Ciment et matériaux de construction
		Industrie - Chimie
		Industrie - Cosmétique
		Industrie - Pharmaceutique
		Industrie - Caoutchouc et plastique
		Industrie - Métallurgie
		Industrie - Traitement de surface et usinage
		Industrie - Informatique, électronique et optique
		Industrie - Nucléaire
		Industrie - Equipements électriques
		Industrie - Automobile
		Industrie - Production et distribution d'énergie

		Industrie - Pétrochimie et raffinage
		Industrie - Déchets
		Industrie - Aéronautique
		Industrie - Ferroviaire
		Industrie - Maritime
8	Merci de préciser votre secteur d'activité dans la liste suivante <i>choix unique</i>	
		Services - Communication et Événementiel
		Services - Numérique
		Services - Santé et Social
		Services - Arts, spectacles et activités récréatives
		Services - Hôtellerie et Restauration
		Services - Finance, Banques et Assurances
		Services - Immobilier
		Services - Ingénierie, Conseil, Recherche scientifique
		Services - Autres services
	2. Prise en compte de l'environnement dans les activités de l'entreprise	
	Texte introductif	Vos réponses permettront de mieux comprendre comment est considéré l'environnement dans votre entreprise, et ce que vous mettez en œuvre pour réduire les impacts environnementaux
11	Dans votre structure, comment est intégrée la démarche de réduction des impacts environnementaux de vos produits et services ? <i>choix unique</i>	
		Elle n'est pas intégrée, aucune action ni feuille de route n'est réalisée à ce jour
		Elle est intégrée sur un seul impact environnemental et/ou sans stratégie planifiée : en réduisant l'impact carbone, les impacts du site de production, des bureaux, des zones de stockage (réduction des consommations, des déchets, des rejets), en réduisant les transports...
		Elle est intégrée dans le cadre de la démarche RSE
		Elle est intégrée dès la conception sur certains de mes produits/services ponctuellement (écoconception sans harmonisation globale ou budget dédié)
		Elle est intégrée dès la conception sur tout ou partie des produits/ services (écoconception) grâce à une organisation spécifique, des moyens et un plan d'action structuré
		Elle est intégrée dans une feuille de route stratégique à long terme incluant des réflexions sur l'évolution du modèle économique ou des objectifs de sobriété
12	Pour quelle(s) raison(s) n'y a-t-il pas de démarche environnementale dans votre entreprise ? <i>choix multiples</i>	

		Ne sais pas
		Ce n'est pas une priorité dans la stratégie d'entreprise
		Par manque de temps
		Par manque de moyens humains ou financiers
		Ce n'est pas une demande client ni un sujet dans notre secteur d'activité
13	Quelles ont été/ sont les raisons pour lesquelles votre entreprise réduit ses impacts environnementaux ? <i>choix multiples</i>	
		Les convictions personnelles du dirigeant
		La recherche de nouveaux marchés
		Par obligation réglementaire (exemple : réalisation d'un Plan de Prévention d'Ecoconception)
		L'anticipation de futures réglementations
		La réponse à la demande d'une partie prenante (financier, partenariat, recrutement...)
		La réponse à la demande clients sur vos marchés existants
14	Parmi ces actions de réduction d'impacts environnementaux, lesquelles avez-vous mises en place dans votre entreprise ? <i>choix multiples</i>	
		La réduction et la valorisation des déchets
		La décarbonation de la production, de l'énergie et/ou des transports
		La réduction de la consommation d'eau ou de sa pollution
		L'adaptation des produits pour obtenir une certification ou label environnemental (Ecolabel par exemple)
		L'approvisionnement circulaire (récupération des matières en fin de vie et intégration dans les produits neufs)
		L'écoconception des produits ou des services
		L'EFC (Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération)
		La mise en place d'une stratégie d'EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale)
		La réduction de l'impact sur la biodiversité
15	En interne, comment sont pilotées les actions de réduction d'impacts environnementaux ? <i>choix unique</i>	
		Il n'y a pas de pilote identifié, ni de ressource dédiée : gestion au cas par cas par le chef de projet
		Une ressource consacre moins de 50% de son temps à coordonner ou mettre en place des actions (écoconception, RSE)

		Une ressource est dédiée à plus de 50% à la réduction d'impact environnemental
		Un pilote de la démarche dans l'entreprise travaille avec une équipe dédiée en fonction des projets lancés et de la feuille de route
		Une équipe est structurée, avec des compétences spécifiques et des relais dans tous les métiers de l'entreprise pour appliquer et mettre à jour la feuille de route
16	Quelles sont les parties prenantes qui ont eu un impact ou une influence sur vos actions de réduction d'impacts environnementaux ? <i>choix multiples</i>	
		Clients ou consommateurs finaux
		Fournisseurs
		Employés
		Concurrents
		Acteurs de développement économique (consulaire, région, fédération, cluster,...)
		Acteur de la recherche
		Financier, investisseur
		Organismes institutionnels : éco-organismes, ADEME, institution réglementaire, DREAL
		Associations, ONG
		Autres : prestataires, experts, etc.
		Aucune
17	Comment mettez-vous en avant vos actions dans la communication ? <i>choix unique</i>	
		Pas de communication environnementale
		Ecolabel européen
		Autres labels
		Chiffre, logo, argumentaire propre à votre entreprise (en auto-déclaration)
		Rapport extra-financier, RSE ou autre déclaration liée à la politique d'entreprise
		Fiche Ecoprofil (EPD, PEP ecopassport,, FDES,...)
		Publication d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) avec revue critique
		Par un affichage environnemental volontaire (score de type lettre, chiffre)

		Par un affichage environnemental Ecobalyse (coût environnemental de vos produits : https://ecobalyse.beta.gouv.fr/)
	3. Focus sur l'écoconception	
	Texte introductif	Nous avons parlé de réduction des impacts environnementaux au sens large, parlons maintenant plus spécifiquement de l'écoconception de vos produits et de vos services.
18	Quelle est la meilleure définition, pour vous, correspondant à "faire de l'éco-conception" ? <i>choix unique</i>	
		Réduire les déchets de production
		Rendre le produit réparable et recyclable
		Réduire les impacts environnementaux sur tout le cycle de vie du produit/service
		Faire appel uniquement à des acteurs locaux dans ma chaîne de valeur
		Concevoir des produits ou services avec le moins de matière possible
		Réduire l'impact carbone de mon activité
		Communiquer grâce à une Analyse de Cycle de Vie (ACV)
19	Sur quel périmètre mettez-vous en œuvre l'écoconception dans vos activités ? <i>choix unique</i>	
		Sur certains produits ou services
		Sur tous les produits et les activités
		Dans le cadre de la démarche RSE, Plan de Prévention Ecoconception ou toute autre planification en place
		Uniquement une réduction des consommations ou des émissions CO2 de l'entreprise
		Aucun
20	Lors de vos derniers projets d'écoconception de produits, quelles ont été les solutions adoptées sur vos produits ? <i>choix multiples</i>	
		Sélectionner des matériaux à moindre impact
		Réduire le nombre et/ou la quantité de matériaux
		Optimiser les techniques de production
		Optimiser la logistique
		Réduire l'impact de la phase d'utilisation
		Allonger la durée de vie d'un produit
		Optimiser la fin de vie
		Développer de nouveaux concepts ou modèles d'affaires
		Non concerné
21	Avez-vous bénéficié d'un accompagnement financier de l'ADEME ou de Bpifrance pour la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets d'écoconception ? <i>choix unique</i>	

		Non
		Oui : Aide ADEME aux études ou investissement d'écoconception
		Oui : Dispositif TREMLIN de l'ADEME
		Oui : Diag Ecoconception de BPI France
		Oui : Appel à projets de l'ADEME de type PERFECTO, GREEN.GO, Mode Durable, ECO.NUM, TEXHABI, ...
		Autres aides liées à la réduction des impacts environnementaux : Diag Ecoflux, Diag Décarbonation, appels à projets ORPLAST, ORMAT, ...
		Ne sait pas
	4. Connaissance de la performance environnementale	
	Texte introductif	Faire de l'écoconception et réduire ses impacts environnementaux peut passer par la connaissance de ces impacts. Nous appelons performance environnementale la connaissance des impacts pour une fonction ou une performance de produits/ services donnée. Voyons maintenant ensemble quelle place vous accordez à la mesure des impacts environnementaux dans votre activité.
22	Comment sont mesurés les impacts environnementaux des produits/services ou de l'ensemble des activités dans l'entreprise ? <i>choix unique</i>	
		ils ne sont pas mesurés
		ils sont mesurés par un bilan carbone, ou autre moyen ne mesurant qu'un seul critère (consommation d'énergie, d'eau,...)
		il est mesuré de façon qualitative par un outil interne, une matrice, etc. sur les produits, service ou l'ensemble des activités de l'entreprise
		ils sont mesurés ponctuellement sur les produits/services qui le nécessitent grâce à un outil type ACV simplifié ou expert
		ils sont mesurés systématiquement sur tous ou partie des produits/ services grâce à un outil type ACV simplifié ou expert
23	Pourquoi ne sont-ils pas mesurés ? - <i>choix unique</i>	
		La mesure est en cours sur un impact environnemental (ex. bilan carbone)
		La mesure est en cours sur plusieurs impacts environnementaux (ex. ACV)
		L'intérêt de la mesure n'est pas suffisant pour l'entreprise
		L'investissement (financier et/ou en temps) est trop grand pour l'entreprise
		Ce n'est pas un besoin prioritaire pour l'entreprise
24	Pourquoi mesurez-vous les impacts environnementaux ? - <i>choix unique</i>	

		Car un donneur d'ordre l'exige
		Car le client l'exige (réponse à un appel d'offres par exemple)
		Car l'entreprise souhaite le mettre en avant pour se différencier
		Pour faire des choix de conception en interne
		Pour prendre des décisions stratégiques
25	Par qui est effectuée la mesure ? - <i>choix unique</i>	
		Bureau d'études ou cabinet externe sur demande de l'entreprise (outil externe)
		Achat de licence de logiciel opéré par des compétences en interne
		Développement d'outil interne sur mesure (qualitatif ou quantitatif) opéré par des compétences spécifiques ou non, en interne
		Utilisation d'outils gratuits en interne (Bilan Produit, Base Empreinte, Ecobalyse,...)
26	A quelle fréquence la mesure est-elle faite ? - <i>choix unique</i>	
		Tous les ans (dans le cadre d'un reporting, d'un rapport extra-financier, d'un suivi de certification 14001, etc.)
		A chaque fois que nécessaire (sur demande d'un client, d'un Appel A Projet....)
		Au début d'un projet de conception
	5.Retours sur la démarche environnementale et l'écoconception	
	Texte introductif	La démarche de réduction des impacts environnementaux peut nécessiter un engagement important, c'est pourquoi nous nous posons maintenant la question des retombées positives de ces actions sur l'ensemble de l'entreprise.
27	Réalisez-vous un reporting sur les actions de réduction d'impact environnemental et leurs résultats ? - <i>choix unique</i>	
		Non
		Oui, lorsque demandé par un client (dans un appel d'offres par exemple)
		Oui, lorsque demandé par une partie prenante (actionnaire, banquier, dirigeant,... tout ce qui est nécessaire au développement de l'activité)
		Oui, de façon annualisée
28	Avez-vous remarqué des retombées positives sur la mise en œuvre de l'éco-conception ? - <i>choix unique</i>	
		Oui
		Non
29	Quelles sont pour vous les retombées les plus positives de l'écoconception ? <i>classez de la retombée la plus constatée à la moins ressentie</i>	
		Une amélioration de l'image ou de la notoriété

		Une augmentation de la motivation ou de la fierté des équipes
		Une meilleure relation avec les clients
		Une amélioration de la capacité à développer de nouveaux produits, à innover
		Davantage de facilité à recruter du personnel
		De meilleures relations avec les diverses parties prenantes (financeurs, autorités réglementaires, groupes environnementaux, communauté avoisinante, ONG)
		Une meilleure collaboration interservices
30	Quel est l'impact de l'écoconception sur la marge des produits/services concernés ? - <i>choix unique</i>	
		Baisse significative
		Baisse
		Stabilité
		Augmentation
		Augmentation significative
		Ne sait pas/ Non concerné
31	Quel est l'impact de l'écoconception sur le CA des produits/services concernés ? - <i>choix unique</i>	
		Baisse significative
		Baisse
		Stabilité
		Augmentation
		Augmentation significative
		Ne sait pas/ Non concerné
	6. Besoins pour un engagement plus fort dans la réduction d'impact environnemental	
	Texte introductif	Entrons maintenant dans la prospective et la façon dont vous voyez l'amélioration et le prolongement de cette démarche. Nous parlerons aussi de vos besoins pour aller plus loin.
32	Y a-t-il une volonté stratégique d'aller plus loin sur la réduction des impacts ? (davantage de projets, davantage de gains environnementaux, élargir ou systématiser la démarche,...) <i>choix unique</i>	
		Non
		Oui, par la systématisation des projets d'écoconception à d'autres produits/services
		Oui, par la recherche et/ou le développement de nouvelles solutions de réduction d'impact
		Oui, par une meilleure mesure et la mise en place d'un pilotage de la démarche
		Oui sur autre point : précisez
33	Oui sur un autre point : précisez - <i>réponse libre</i>	
34	De quoi avez-vous le plus besoin pour renforcer l'écoconception dans l'entreprise ? - <i>choix multiples</i>	

		Un stagiaire ou alternant sur le sujet
		Une formation sur des compétences spécifiques
		Des outils, conseils pour bien communiquer sur vos produits éco-conçus
		Des outils, conseils pour réduire l'impact de vos sites de production
		Une prestation de conseil (faisabilité technique, diagnostic, construction puis mise en œuvre d'une feuille de route, accompagnement au changement, ...)
		Une vision extérieure pour faire évoluer le modèle économique
		Un point d'entrée pour l'information et l'orientation au niveau régional
		Une méthode de comptabilité des impacts économiques de l'écoconception
		Un argumentaire pour convaincre votre direction
		Une étude sur les attentes de vos clients
		Un benchmark sur les produits éco-conçus sur vos marchés
		Une aide financière pour être accompagné
		Pas de besoin spécifique
35	De quels types de formation auriez-vous besoin ? - <i>choix multiples</i>	
		Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux problématiques climat, environnement, biodiversité, énergie
		Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à l'écoconception
		Formation de coordinateur/ chef de projet écoconception (réfèrent capable d'animer la démarche de façon transversale)
		Formation de l'équipe projet à la démarche d'écoconception
		Formation à l'utilisation d'outils ou au bon choix d'outils (par exemple ACV)
		Formation à la communication environnementale
		Formation à l'intégration de la démarche à l'organisation et aux processus de l'entreprise
		Formation à la mise en pratique de l'écoconception pour des métiers en particulier : précisez lesquels
		Autre formation : précisez laquelle ci-dessous
36	Sur quels métiers avez-vous besoin d'une formation spécifique ? - <i>facultative - réponse ouverte</i>	

37	Autre formation : merci de préciser si nécessaire - <i>facultative - réponse ouverte</i>	
38	Qu'est-ce qui vous fait le plus défaut dans l'acquisition des compétences sur ce sujet ? - <i>choix multiples</i>	
		Non concerné
		Absence de politique de formation dans l'entreprise
		Manque de connaissance de l'offre de formations initiales et continues
		Manque d'orientation vers des formations reconnues et qualitatives
		Manque de connaissance des acteurs à solliciter
		Difficultés à recruter des personnes qualifiées par manque de profils
		Difficultés à recruter des personnes qualifiées par manque de moyens financiers
39	Quelles difficultés de formation avez-vous récemment rencontrées pour vous/vos collaborateurs ? <i>choix multiples</i>	
		Pas de difficultés particulières
		Le coût des formations existantes
		La durée des formations existantes (trop longues)
		Le sujet de formation trop général par rapport aux besoins de l'entreprise
		Le calendrier des formations inadapté à la temporalité de l'entreprise
		La situation géographique ne permet pas d'y assister
		Annulation de la formation
40	Autre besoin ou difficulté de formation que vous souhaiteriez mentionner - <i>facultative - réponse ouverte</i>	

Annexe – Partenaires de diffusion de l'enquête

Les structures suivantes ont répondu à l'appel de l'ADEME et du Pôle Eco-conception et ont diffusé le questionnaire de l'enquête auprès de leurs adhérents, réseaux et clients. Nous les en remercions.

Aerospace Valley

Alliance Green IT

Amulis

AREA Occitanie

Bewoo

CCI

CEC

CETIM

CJD

CTP

Designers Ethiques

Ecologic

IFTH

Institut du Numérique Responsable (INR)

Novachim

PEXE

SOLTENA

SOREN

Valdelia

Valobat

Sigles et acronymes

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ACV : Analyse du Cycle de Vie

CA : Chiffre d'Affaires

CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

COTECH : Comité Technique

EFC : Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération

EIT : Ecologie Industrielle et Territoriale

ETI : Entreprises de Taille Intermédiaire

PME : Petite et Moyenne Entreprise

QSE : Qualité Sécurité Environnement

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

TPE : Très Petite Entreprise

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - partage ses expertises, coordonne le financement et la mise en œuvre de projets de transformation dans plusieurs domaines : énergie, économie circulaire, décarbonation, industrie, mobilité, alimentation, adaptation et sols.

Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, et leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. Elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

www.ademe.fr

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



EXPERTISES

DEMARCHES DE REDUCTION DES IMPACTS EN ENTREPRISE : ETAT DES LIEUX

La transition écologique implique une réduction des impacts environnementaux dans les activités de l'ensemble des entreprises. De nombreuses démarches permettant de trouver des solutions sont à la disposition des dirigeants soucieux d'agir sur leurs impacts : RSE, décarbonation, écoconception notamment. La progression des entreprises dans ce domaine mérite d'être caractérisée : quelles sont les plus enclines à adopter ces démarches ? quelles sont les motivations ? les retombées, économiques ou non ? les actions mises en œuvre, les modes de communication adoptés ? Quelle est la maturité des entreprises sur ces sujets, et comment cette maturité évolue vis-à-vis des actions mises en œuvre ?

En 2025, cette étude met en avant les retombées de toutes ces démarches confondues, avec un focus spécifique sur l'écoconception dans l'objectif d'avoir un point de comparaison avec les études précédentes. La notion de maturité est un nouvel élément, caractérisé selon la capacité des entreprises à :

- ◌ Piloter stratégiquement un projet de réduction des impacts environnementaux
- ◌ Décliner les actions de façon opérationnelle et avoir une expertise interne
- ◌ Mettre en œuvre des actions d'écoconception
- ◌ Connaître les impacts environnementaux de leurs produit, services et activités.

L'étude éclaire sur les déclarations des entreprises qui ont bénéficié ou non d'accompagnements ADEME : ces dernières déclarent un niveau de maturité en moyenne plus élevé, en particulier en ce qui concerne le pilotage stratégique et la connaissance des impacts environnementaux.

Quand les décisions stratégiques soutiennent l'écoconception, quand la chaîne de valeur est intégrée dans la démarche, on entre dans une boucle vertueuse : l'anticipation des réglementations et la demande du marché sont des motivations fortes, les bénéfices sont mieux mesurés et plus importants, et la notoriété de l'entreprise s'améliore en interne comme en externe.